

2^{me} ANNÉE. — N° 4

Avril 1920

La Civilisation française

GUIDE POUR L'EXPLICATION
DES CHOSES DE FRANCE

PUBLIÉ CHAQUE MOIS, A PARIS
PAR UN COMITÉ D'HOMMES D'ÉTUDE



Bibliothèque Maison de l'Orient

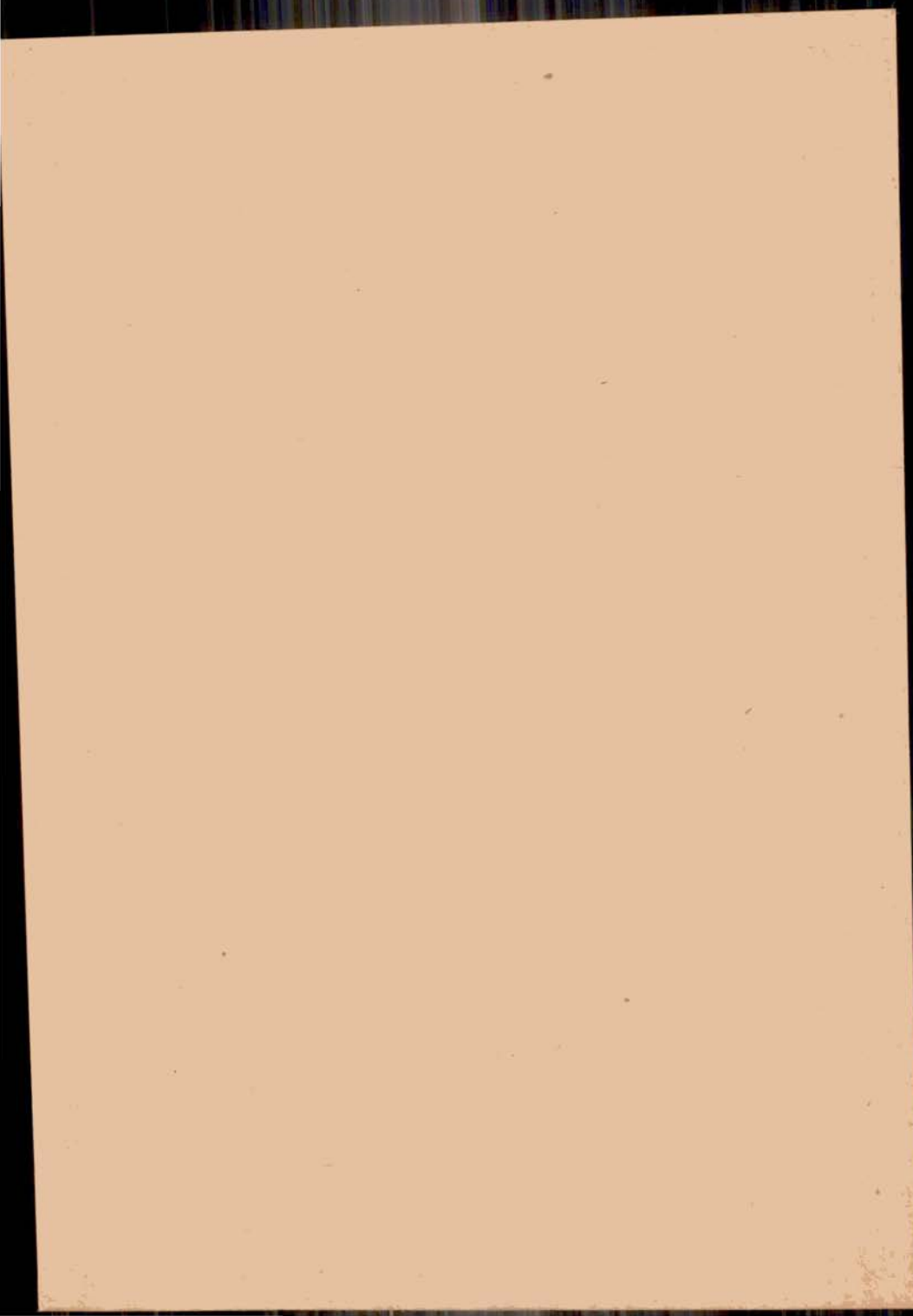


150508

SE VEND A PARIS

21, RUE VISCONTI (VI^e)
à l'abonnement et au numéro.

ABONNEMENT : 24 fr. par an pour la France ; 26 fr. 40 par an pour l'Étranger. LE NUMÉRO : 2 fr. 50



LA
CIVILISATION FRANÇAISE

GUIDE POUR L'EXPLICATION
DES CHOSES DE FRANCE

COURRIER DE FRANCE

Avril 1920.

A UN UNIVERSITAIRE BRITANNIQUE

« LES XIII POINTS »

DES SIMPLES UNIVERSITAIRES FRANÇAIS (Suite)

LES treize articles que je vous propose ne sont pas des révélations du Saint-Esprit : on peut les contester, et veuillez le faire.

Ce ne sont pourtant pas des opinions légères, ou individuelles, ou dont nous fussions entichés a priori. Notre candide jugement s'est exercé sur les faits ; nous avons douté, consulté, et nous sommes arrivés à quelques conclusions provisoires. Les voici :

I. Comprendre ce qui s'est passé ; partir de là. De cette Guerre d'Indépendance plus que nationale, il faut, comme Eschyle l'a fait sur-le-champ pour les Guerres Médiques, fixer la signification, la rendre évidente, l'enseigner (ceci nous regarde), en faire l'école des vainqueurs. Démontrer que ce fut un duel de principes. Que les gosses de nos moindres écoles le sentent, et qu'ils sachent de quels principes au juste. Que les Allemands aussi et les neutres ne puissent plus ne pas le voir.



II. Le fait décisif et probant, contre l'Absolutisme, ce n'est pas sa défaite militaire (nonobstant une supériorité de forces manifeste) ; c'est qu'il a rendu une grande nation incapable de tenir bon dans la défaite. Il a craint de faire des citoyens : il n'en trouve pas dans le besoin. Dès qu'il n'opprime plus, il s'affaisse. La fausseté de son système est démontrée.

Le fait décisif et probant, contre l'Impérialisme, c'est, au centre de l'Europe et à l'orient, l'évanouissement simultané et quasi spontané des empires.

L'odieux du régime de « l'Affaire de Saverne » était senti ; ce qui est acquis, c'est qu'il est faible. La compression de la Pologne, du Slesvig, de la Transylvanie, de la Bohême, du Trentin, de l'Alsace, etc., asphyxiait l'Europe ; ce qui est acquis, c'est qu'elle étouffe aussi l'opprimeur.

III. Le droit public moderne, fondé sur le respect de la personne et l'égalité devant la loi, l'emporte donc. Le fait décisif et probant en sa faveur, c'est qu'aussitôt brisées les hétéronomies qui garrotaient tant d'Européens depuis un siècle et demi, des autonomies se constituent, diverses, mais toutes se conformant à ce droit, ou du moins toutes dans son sens. Il n'en est pas une qui admette le pouvoir personnel, l'irresponsabilité des gouvernants, une caste privilégiée, une religion d'État.

Bien que localisé encore à l'occident de l'Europe et dans la Nouvelle-Europe (diaspora britannique) ce droit apparaît universel, dans l'avenir.

IV. Afin de promulguer ce droit fondé sur le respect de la personne, et de bien graver dans les consciences que la Raison d'État ne vaut pas contre lui, il est indispensable de tenir durement à la qualification, à la sanction des crimes commis au nom de celle-ci, contre celui-là.

Précisément parce que les crimes guerriers étaient impunis

naguère, l'on signifie, en les punissant, que quelque chose a cessé, que quelque chose est promu.

Si l'on n'arrive pas à se saisir des personnes, que du moins elles soient jugées par contumace, avec un sérieux extrême, et les motifs de l'arrêt affichés dans tous nos villages anglais, français, belges ; que les coupables réchappent s'ils peuvent, mais que du moins ils soient retranchés de la communion juridique des peuples libres.

Ceci nullement par passion de vengeance, mais afin que le pas en avant soit fait ; les justiciers acceptant solennellement que leur propre jurisprudence les lie, eux et leurs patries, pour tout l'avenir, l'humanité civilisée étant témoin.

V. Au demeurant, que notre politique ne soit pas rétrospective, mais prospective.

Que, rejetant comme des superstitions les objectifs de la diplomatie ancienne ; désabusée de l'« égoïsme sacré » ; pourtant ne flottant pas au souffle de l'antipathie ou de la sympathie populaires, — elle cherche sa règle, comme Richelieu ou Bismarck, dans un dessein net à longue échéance, progressivement réalisable.

Prévoyons critiquement ce qui a chance d'être advenu de la société civilisée vers 1960 ; définissons les possibles, et une fois définis, choisissons d'un commun accord le possible le moins mauvais, le plus pacifiant. Est détestable tout ce qui gâche cet avenir choisi ; est bon et juste tout ce qui le prépare.

Tels clichés que : l'ambition de nos aïeux, ou le sacrifice de nos enfants nous obligent à détruire ceci, à prendre cela..., ne sont que de pieuses sottises ; car si l'immolation des nôtres au salut public nous oblige à vouloir le salut public de la même tenace énergie, elle ne définit aucunement les conditions nouvelles ni les moyens de ce salut ; il n'y a qu'un froid calcul qui le puisse, avec une volonté guidée par l'avenir, non rivée au passé.

VI. Entre les possibles qui nous apparaissent, celui que nous choisissons quant à nous, comme un moindre mal (ou plutôt qui s'impose à nous comme l'unique refuge contre le suprême mal, et dont il peut sortir d'ailleurs un grand bien), c'est une Fédération progressive de l'Europe, économique d'abord, politique enfin.

Il faut à tout prix la faire réussir, — en nous assignant comme terme, dans le temps, celui de la restauration matérielle du dégât immense de la guerre, — soit 1940 ou 1950, — mais en y travaillant dès 1920, dès ce jour, dès cette heure.

Le livre qu'un de nous, Albert Demangeon, publie sur *le Déclin de l'Europe*, expose notre préoccupation commune et constante, à nous, universitaires français. Ce livre n'est pas facile à réfuter.

S'il paraît sombre, c'est que l'auteur n'ose pas intégrer dans notre Europe déclinante votre vivace Bretagne insulaire, spectatrice méfiante et niveleuse des affaires du continent. C'est affaire à vous, chers amis britanniques, d'amener votre pays à entrer pleinement, sans arrière-pensée, dans le consortium de l'Europe. Les inoubliables articles de Clutton-Brock dans le *Times* de 1914-1915 marquent la direction. Mais ce n'était qu'une direction. Il faut assigner les étapes. Il est temps.

VII. L'inclusion de tel ou tel État dans la Fédération n'est pas une récompense qu'on lui décerne, mais une prise que la communauté se donne sur lui.

La rentrée des Allemands dans l'Europe pacifique est la victoire qu'à présent nous visons.

Croire que l'Europe se passera de leur coopération économique, ou même intellectuelle, est un leurre.

Or cette rentrée ne peut se faire que voulue par eux de bonne foi. Les y amener est un problème de Psychologie, ou plutôt de Pédagogie des Peuples. Il faut le poser nettement.

Une défaite ne suffit pas à faire passer le goût de la gloire violente, surtout à un peuple lent à conclure et dénué d'esprit comique. Il faut combattre la passion par la passion ; suggérer à ce peuple un goût plus fort, et qui ne puisse se satisfaire que par la renonciation au premier. L'entreprise est à concerter ; concertons-la.

Quant à poser l'incorrigibilité ethnique des Allemands, c'est un préjugé allemand encore, car c'est le même que celui de l'infailibilité ethnique de l'Allemagne. L'expérience montre que la façon dont réagit un peuple moderne n'est pas une constante, et qu'en évoluant, plus il se différencie, plus son *Volksgeist* est surmonté par le *Zeitgeist*. Donnons donc à « l'Esprit du Temps », de notre Temps nouveau, cette efficacité qui appartient aux idées nettement articulées.

VIII. A la réalisation téméraire, qui se tente présentement, d'une *Société des Nations*, il paraît à nous, observateurs français, que deux critiques graves sont à faire :

D'abord la subalternisation des « petites nations », comme on les appelle, traitées en mineures ; — alors que sont majeures vraiment, non celles qui alignent le plus de soldats et exploitent le plus vaste territoire, mais celles qui ont un esprit public, et qui se sont fait du droit une habitude et un besoin. Suivant notre échelle française, il n'est pas de plus grande nation que la petite Belgique. La méconnaissance de cette échelle équitable ôte beaucoup de crédit à l'organisation neuve.

Et même, pratiquement, l'on risque par là de la faire échouer. Les « petites nations », qui n'ont pas une histoire inquiétante, sont le ciment de la jeune Europe ; faute d'elles, les trois, quatre, cinq blocs cyclopéens que représente le « Conseil suprême » ne tiendront pas ensemble.

IX. La seconde objection est que l'œuvre n'a pas été gra-

duée. Nous en avons souffert dans nos habitudes de constructeurs méthodiques. Par l'accession immédiate de peuples quelconques, de l'Amérique, de l'Asie, la planète a paru vouloir s'embrasser. C'était trop.

Nous sommes ici persuadés qu'on ne se joue pas de la géographie. Des pays très éloignés, ou que les conditions économiques font concurrents, ne formeront jamais une première assise. Suivant la méthode de nos modernes colonisateurs, Gallieni, Lyautey, nous tenons pour efficace de constituer d'abord des noyaux ou points d'appui organisés avec soin ; de là, peu à peu, l'ordre que l'on prémédite gagnera.

Pour que la Société que nous voulons ne soit pas éparse et trop fluide, il faut solidifier le lien d'abord entre nous, Européens de l'Ouest, plus précisément entre vous, Bretons insulaires, et nous Français continentaux, qui avons, en plus de notre voisinage, aux bords d'un même canal, la chance d'être, par la diversité de nos productions, plutôt complémentaires que rivaux, de sorte qu'une union douanière entre nous paraît réalisable. L'unification des mesures, celle du droit privé ; des accords, en chaque domaine, progressivement resserrés, sont autant de pierres à poser d'abord dans le gué.

X. Mais ne point tendre à l'unité. Lord Bryce a montré les pièges de ce vieux démon, de cette vieille idole romaine. Union, non pas unité.

Comme notre fermeté dans l'une et l'autre fortune, qui fait de nous l'exemple du monde, est produite sans doute, chez nos deux peuples, par la diversité, l'opposition, la querelle des opinions, des partis, des croyances, qui dresse chacun à prendre son point d'appui en soi-même, notre caractérisation tranchée, notre longue rivalité, qui nous a forgés, comme d'un marteau réciproque, est ce qui désigne l'occident, dont nous sommes les deux contre-forts, pour ne la première construite de l'humanité.

N'essayons pas de nous fondre, ne nous entr'imitons pas. Disputons-nous plutôt, cordialement.

XI. La difficulté capitale, pour nous ranger paisibles dans une Europe organisée, c'est que nous sommes rétifs, vous et nous, à toute hétéronomie. La guerre qui nous a tant coûté fut faite précisément pour abattre toutes les hétéronomies implantées çà et là : est-ce pour en ériger une autre ? Obéir à des chefs que nous ne contrôlons pas est ce qu'un Anglais comme un Français ne prend pas sur lui de faire, sauf nécessité passagère.

Il s'agit pourtant de nous engager, non pas l'un envers l'autre, mais l'un et l'autre envers l'Europe future, posée comme arbitre entre nous, et cela sans aliéner notre autonomie.

C'est peut-être ici qu'apparaît grand le rôle tutélaire des petites Nations inoffensives. La présidence de l'Europe occidentale dévolue au roi Albert est peut-être une chimère, mais qui n'est point révoltante. L'inacceptable, pour nous comme pour vous, est d'obéir par crainte.

XII. Mais la contribution irremplaçable de la France et de l'Angleterre au maintien de la liberté dans le monde, ce n'est pas leur initiative de grandes puissances, l'ascendant de leurs institutions politiques, leurs maximes de droit, ni même l'invincibilité de leurs combattants associés. Nous sommes persuadés ici que c'est la procréation perpétuelle d'une certaine espèce d'hommes. Quelle espèce ? Des hommes francs, *autonomes*, non du fait des institutions, mais quant à leur for intérieur, et invincibles, dans leur volonté, à tout ce que leur raison n'approuve pas.

Entretenir cette pépinière de gentlemen indomptables, d'esprits libres, de véridiques, de raisonnables, est notre plus grande affaire. Tant qu'il se répandra sur terre des milliers d'Anglais de l'espèce de Wells, de Français de l'espèce de Renouvier, le despotisme n'aura pas beau jeu.

D'où je conclus que la première œuvre politique est de concorder notre éducation, la vôtre et la nôtre, de manière à les rendre, non certes conformes, mais convergentes. Prenons ensemble conscience de ce qui nous a immunisés, non pas de tout temps, mais naguère, contre l'idolâtrie de l'État, contre le fanatisme et la servilité. Précisons le rapport de cette fierté avec ce que nous avons pourtant de doux et de riant. Tenons de l'un et de l'autre école ouverte.

XIII. J'ajouterais bien quelque chose sur une autre tâche plus ardue, plus relevée encore, celle de préciser, entre vous, nation imprégnée de la Bible, et nous, nation rationaliste, néogrecque, la concordance de nos deux concepts religieux de l'Ordre, ou pour dire le mot, de Dieu. Nous savons maintenant que nous pouvons jurer par le même Dieu, ce qui a fait contre l'ennemi d'hier notre entente profonde, analogue à celle de la Chrétienté contre l'Infidèle au XI^e siècle. Ah ! si nous pouvions rendre transparent à nos propres esprits le principe sur lequel repose cette nouvelle chrétienté raisonnable !...

Mais je m'arrête, devant la crainte d'avoir touché un problème qui, n'étant pas mûr, nous désunirait peut-être.

Cher ami, si vous me demandez pourquoi treize points, et non quatorze, à l'instar du fameux Président de la légende qui s'en vint d'outre-mer pour apporter la paix au monde, et puis s'en est retourné, — je vous répondrai que, si vous en voyez un quatorzième, j'en vois encore un quinzième, et ainsi de suite. Mais il faut commencer.

Adieu, cher Européen, cher Autonome, chargez-vous de mes dévotions pour la fontaine de la grande cour de Trinity College, qui a vu Bacon et Newton, fontaine de Jouvence des vieux peuples libres. Dites-lui que nos bleuets se sont battus aussi pour qu'elle reste inviolée.

F.

LA RELIGION DE MOLIÈRE

par DANIEL MORNET

(Université de Paris)

Elle a suscité de grands débats, et qui sont loin d'être clos. On publie encore des éditions expurgées du *Tartufe* à l'usage des maisons d'éducation où l'on n'est pas convaincu que les distinctions entre la vraie et la fausse dévotion soient explicites et sincères. *Tartufe*, depuis Bossuet ou Fénelon, reste une pièce dangereuse pour la religion. Et nous sommes bien obligés d'en croire ceux qui ont fonction de la défendre. Mais ces dangers, Molière les a-t-il voulus? A-t-il été, lui aussi, un hypocrite? Ses politesses pour la piété sincère cachent-elles le dessein surnois de rendre odieuses toutes les piétés. C'est un problème d'histoire littéraire qui relève non de nos opinions, mais des faits et des textes.

On a pris d'abord, pour le résoudre, le texte même de *Tartufe*. On a opposé les tirades aux tirades, pesé les propositions et les particules, confronté les sens apparents et les sens cachés. La méthode n'a rien donné. Les uns ont continué à croire les affirmations, les autres à dénoncer les intentions; les uns à faire confiance à la lettre de Molière, les autres à se défier de son esprit. On a fait appel alors à la méthode historique et non plus seulement à l'analyse littéraire. Brunetière, dans un article fameux sur la « Philosophie de Molière », a dégagé cette philosophie de l'étude de la vie de Molière, de ses amitiés, du milieu où il a vécu et de l'ensemble de ses pièces. Le *Tartufe* a pris sa place dans l'édifice. Son dessein a été confirmé par le dessein de toute l'ar-

chitecture. L'œuvre de Molière continue, selon lui, celle de Rabelais et de Montaigne. Elle prépare celle de Diderot ou d'Holbach. Elle est un temple à la nature. Contre la religion, qui dénonce les corruptions de tous nos instincts et nous contraint à l'effort incessant du sacrifice et du renoncement, elle proclame que, s'il y a des ridicules et des vices, des déformations et des maladies de la nature, cette nature n'est en elle-même, ni dangereuse ni indifférente. Elle est, quand on la suit avec clairvoyance, le guide le plus sûr pour bien vivre et le secret pour être heureux. Et nous avons le droit de chercher les plaisirs qu'elle nous conseille, d'aimer l'amour quand nous sommes jeunes, les plaisirs honnêtes à tout âge et les agréments de la vie sociale, de ne détester que l'avarice, l'hypocrisie, la vanité, le pédantisme et la fausse science. C'était l'avis des amis de Molière, les Lhuillier père, les Chapelle, les La Fontaine et les autres. C'est la leçon que nous apportent l'*École des femmes*, *Tartufe*, le *Bourgeois gentilhomme*, les *Femmes Savantes*, etc...

La thèse était séduisante et robuste. Elle a fait fortune. Elle est vraie peut-être, pour une part. Mais elle a été prise en défaut sur le point même où elle semblait décisive. Brunetière sans doute s'était informé. Son érudition était minutieuse et judicieuse. Elle était incomplète pourtant. Il tenait les questions pour résolues quand la solution lui semblait claire. Mais la vie et la réalité historique sont plus complexes que nos logiques et nos systèmes critiques. La question du *Tartufe* était liée à l'étude de ces complexités. Et des documents nouveaux et probants l'ont résolue contre Brunetière.

M. R. Allier avait déjà publié en 1902 une étude d'ensemble. Depuis, de nouvelles recherches ont précisé les certitudes. M. F. Baumal les ramasse dans un petit volume net, précis, savant et judicieux, et qui emporte la conviction¹.

1. R. Allier, *La Cabale des Dévots*, 1902. — Le même, *Une Société secrète au XVII^e s.*, etc., 1909. — Le même, *Une Société secrète au XVII^e s.*, etc., 1914. — A. Rébelliau, *La Compagnie secrète du S. S. à Marseille*, 1908. — F. Baumal, *Molière et les Dévots*. Paris, Édition du livre mensuel, 1919, in-12.

Il n'y avait pas, en 1664, affirmait Brunetière, de vrais et de faux dévots. En attaquant ceux-ci, Molière atteignait ceux-là, puisque l'opinion n'avait pas coutume de les distinguer. M. Allier et M. Baupal prouvent, au contraire, qu'il y avait en 1664 des dévots nombreux, actifs, fanatiques que l'on tenait, même lorsqu'on était un vrai dévot, pour des gens dangereux et pour des fripons. Il s'était fondé à Paris, vers 1640, une Compagnie du Saint-Sacrement qui eut bientôt des filiales dans les grandes villes de province. Compagnie secrète, dont les réunions étaient mystérieuses et les moyens d'action cachés. Compagnie pieuse, d'ailleurs, dont les intentions étaient généreuses et dont les fondateurs étaient sincères. Elle fit du bien, largement, multiplia les aumônes, fonda des hôpitaux, des institutions charitables, secourut bien des détreffes. Mais son dessein essentiel était de veiller à la misère des âmes bien plus qu'à celle des corps. Elle voulait faire revivre les piétés ardentes et scrupuleuses. Tous les moyens lui furent bons et toutes les voies légitimes, même les plus souterraines. Elle place, secrètement, ses affidés près de tous ceux qui détiennent une part de l'autorité. Quand elle ne conquiert pas les évêques elle les circonvient ; et quand ils résistent elle creuse des saapes sous leurs pas. Elle dirige, par exemple, contre l'Évêque, le diocèse de Grenoble. Ses membres s'érigent en « censeurs publics » ; ils s'ingèrent dans la vie des familles par des moyens « si impertinents et si indiscrets que cela a été capable de causer bien du désordre et de la division dans les familles » ; ils en « usurpent la direction et le gouvernement », ils « suggèrent » des testaments ; « ont-ils un ennemi, ils tâchent de trouver un dénonciateur qui l'accuse sans faire aucunement paraître qu'ils prennent part à la poursuite ». Ce n'est pas nous qui parlons, ni Molière, mais un contemporain, qui est un prêtre. Il avait été témoin des scandales. Il y en eut de si retentissants que les assemblées de la Compagnie furent interdites, en 1660, et la Compagnie définitivement dissoute, en 1662.

Ces scandales, avant le *Tartufe*, on les a attribués non à des piétés aveuglées, mais à des calculs d'hypocrisie. On a dit, en vers et en prose, que ces Compagnons faisaient leurs affaires et non celles du Ciel, dans les ruines de la concorde et de l'ordre public. Des documents qu'ignorait Brunetière, et qui sont nombreux, l'attestent avec évidence. La Compagnie, pour bien des gens, devint la *Cabale des Dévots*. Guy Patin est de ces gens-là : « Nous avons des scribes et des pharisiens...., des fripons, des filous même, en matière de religion... Tous ces gens-là se servent du nom de Dieu pour faire leurs affaires et tromper le monde. » Nicole, qui n'était pas un « philosophe de la nature », était tout aussi sévère pour la Compagnie. On la jugeait en province comme à Paris. M. de Beaurepaire avait publié, en 1888, dans un ouvrage où elle s'est perdue, une longue satire d'un poète de Caen, Garaby de la Luzerne, qui a quelques 500 vers, et qui devance, sept ou huit ans avant le *Tartufe*, toutes les attaques de Molière. M. Baupal nous en donne le texte. Il n'est pas tendre et confirme le titre : *Les Pharisiens du Temps, ou le dévot hypocrite*. « Cagots », « cafards », qui « dégorgeant à l'envi leur venin empesté », s'enrichissent par l'usure, leurrent les âmes riches et timorées pour capter leurs biens, ménagent des mariages scandaleux, poursuivent des procès où ils « escroquent les arrêts » et complètent *Tartufe* par Harpagon et par Don Juan.

Or Molière les avait rencontrés sur sa route, comme Don Juan et comme Harpagon. Quand il écrit son *Tartufe*, le secrétaire de la Compagnie est ce prince de Conti qui avait, quand il vivait de débauche et de libertinage, permis à la troupe de Molière de prendre son nom, et qui le lui avait retiré lorsqu'il s'était brusquement jeté dans l'austérité et la dévotion. Les « dévots » n'aimaient pas plus le théâtre que les autres divertissements de ce monde. Ils détestaient les comédiens et ne cachaient pas, déjà, qu'ils les tenaient pour des empoisonneurs publics. Il est probable (et non pas certain, comme le dit M. Baupal) qu'ils furent pour

quelque chose dans les libelles et pamphlets qui s'indignèrent des « impiétés » et « obscénités » de l'*École des femmes*. Avec la cause des vrais dévots Molière avait donc à défendre la sienne, contre eux. C'est elle qu'il plaide dans son *Tartufe*, non point contre l'ascétisme et la religion du renoncement, pour les droits de la juste nature, mais contre les fanatiques persécuteurs, que l'on dénonçait partout avant qu'il n'écrivit. Les contemporains, non pas ceux de 1673 ou 1680, ou de 1700, mais ceux de 1664 ou 1667, ne s'y sont pas trompés. Ils ont dit où les coups portaient, et qu'ils atteignaient la « cabale », et non pas la religion.

Conclusion qu'imposent les documents, mais que le bon sens pouvait suggérer. Certes, en 1664, le roi et la cour menaient joyeuse vie et n'aimaient pas les prêcheurs renfrognés. Mais, de 1655 à 1661, il y avait eu pour le moins cinq condamnations à mort portées par les Parlements contre des blasphémateurs du nom de Dieu ou de la Vierge. Attaquer la religion était un crime capital. Et les adresses de style et subterfuges de rhétorique auraient pu sauver Molière de la hart ; ils ne lui auraient permis ni de lire publiquement sa pièce, ni de la jouer, ni de l'imprimer. S'il a eu pour lui avec le roi, ou la Palatine, ou Boileau, le légat du pape et les spectateurs, c'est parce que chacun, derrière Tartufe, pouvait nommer non tous les dévots, mais des fripons, ou du moins des fanatiques, que les dévots eux-mêmes redoutaient et que des arrêts avaient condamnés.

Grande leçon des faits. Il n'y a rien de mieux construit et de plus fortement enchaîné que cet article, et que les articles de Brunetière. Mais si la critique littéraire est affaire de finesse, ou de logique ou de goût, elle est affaire aussi d'information et d'histoire. Et contre l'histoire, une histoire aussi riche de preuves et documents que cette « Cabale des Dévots », ni le talent ni le génie ne sauraient tenir. M. Baumal sourirait sans doute si nous l'égalions à Brunetière. Il a raison pourtant, contre lui, parce qu'il a regardé l'histoire de plus près.

Il reste que, dans sa pensée profonde, Molière a pu ne pas aimer la religion. Toute religion, même sincère, était à cette date, austère dans ses principes et tyrannique dans son autorité. La « philosophie » de Molière, celle qui eut ses secrètes tendresses fut, peut-être, celle qu'analyse Brunetière. On en trouverait dans sa vie et ses œuvres plus de raisons que ne croit M. Baumal, entraîné par ses preuves au delà de ces preuves mêmes. Mais ces preuves demeurent incertaines. Et c'est bien désormais une certitude que le *Tartufe* n'en est pas une.

L'IDÉAL FRANÇAIS DANS LA LITTÉRATURE DE LA RENAISSANCE A LA RÉVOLUTION

*Cours professé en Sorbonne par GUSTAVE LANSON, en 1915-1916
(révisé à Strasbourg, en 1919).*

DIXIÈME LEÇON

CONCLUSION

MICHELET ET SON LIVRE « LE PEUPLE »¹

I. — Grand embarras quand j'arrive au xix^e siècle. Je ne puis plus espérer de rassembler en une leçon les traits de l'idéal français. Tant tout est confus, divers et contradictoire : bien plus qu'au xviii^e siècle.

Toutes les voies essayées, tous les principes affirmés ; violentes oppositions, négations, exclusions. Français contre Français, se haïssant et dénonçant mutuellement, chaque parti ou secte poussant sa doctrine aux formules extrêmes et absolues, s'épurant, se rétrécissant, tenant à faire apparaître son incompatibilité avec tout le reste, surtout avec le plus analogue et le plus voisin.

Que reste-t-il de traits communs ? Rien qui ne soit contesté ou nié : la patrie par les uns, l'humanité par les autres ; d'autres font fi du droit et ne croient qu'à la force ; les idées du xviii^e siècle sont, par beaucoup, bafouées et honnies, sans qu'on réussisse à faire prévaloir la foi aux principes de hiérarchie et d'autorité, ni à la raison d'État. Même les bases de la culture française tremblent : le rationalisme est assailli ; on s'évertue à mettre au jour l'impuissance de la raison, à réhabiliter sentiment, instinct inconscient, tradition, et tout l'irrationnel du cœur et de la société : on proclame la faillite de la science ; on nous a demandé même récemment de revenir de notre goût malsain pour l'intelligence. On s'est fait un idéal de l'inintelligibilité.

1. Références à la 1^{re} édition, Paris, Hachette et Paulin (1846).

Pas un grand écrivain ou penseur qui ne soit rejeté, redouté ou méprisé par une moitié de la France, avec la même ardeur que l'autre l'exalte ou l'admire.

Chaos de systèmes et de critiques où il semble qu'on ne puisse plus découvrir le dessin d'un idéal commun. D'autant que chez tous l'effort est plus violent pour assaillir l'idéal antagoniste que pour construire le leur.

Il y a pourtant des choses dont tous les Français au fond conviennent : ce serait aisé à montrer si j'en avais le temps ; et ce sont ces choses-là qui constituent l'idéal français. Mais on n'en parle guère ; on ne s'entête à proclamer que les choses sur lesquelles on pense n'être pas d'accord. Nous n'avons été occupés qu'à chercher sur quoi nous opposer, nous prendre à la gorge : à refuser de reconnaître qu'il y a un terrain commun où tous les Français se donnent rendez-vous. Et ce terrain existe pourtant : c'est celui sur lequel la France tout entière a conduit la Guerre du droit.

II. — Je laisserai donc le XIX^e siècle de côté. Je n'y prendrai qu'un homme, un livre : Michelet, *le Peuple*, 1846, et j'y chercherai la conclusion de mon étude ; car il me semble que,

dans Michelet, se fait comme la synthèse de tout ce que nous avons vu se développer en France depuis la Renaissance : raison classique et raison sentimentale, esprit humanitaire et national, patriotisme civique du XVIII^e siècle et patriotisme guerrier de la Révolution, idéal abstrait du droit, et réalité concrète du sol français, du génie français, du passé de la France : tout cela se fond et s'harmonise dans l'inspiration de ce livre, *le Peuple*. Et sans qu'aucune des idées universelles et humaines s'affaiblisse, elles s'organisent toutes autour de l'idée de la France. Elles ne s'y subordonnent pas, si vous voulez, mais elles s'y incorporent.

III. — Il faut pour le comprendre, se rappeler qui est l'auteur, et à quel moment il écrit.

Né près du peuple, dans la petite bourgeoisie, ayant connu le froid, la faim, l'incertitude du lendemain, la dure nécessité du travail, ayant

été remis en contact avec le peuple par la pauvreté, les misérables logés dans les quartiers pauvres; ayant éprouvé l'inégalité sociale, le mépris, la dureté, l'indifférence, les moqueries pour le pauvre, il a une sensibilité exaltée par la souffrance physique et morale.

Instruit, grâce à la volonté idéaliste des parents qui croient à l'instruction et veulent élever leur fils au-dessus d'eux.

Philosophe et historien, il s'illustre à partir de 1833 par son *Histoire de France* où il vit la vie de notre peuple depuis ses origines.

Imagination mélancolique et fiévreuse, poétique, mystique, avide d'infini.

Il sympathise — sans adhésion dogmatique ni souci d'orthodoxie — avec le christianisme, religion des humbles, avec les espoirs et les élans du moyen âge, avec l'idéalisme ardent et tendre de *l'Imitation*: catholicisme de sentiment qui ne l'empêche pas d'admirer la foi active, robuste et joviale de Luther.

Sans idée politique arrêtée; joie de la chute de Napoléon; il accepte les Bourbons, accepte Louis-Philippe. Mais 1830 a réveillé en lui le patriotisme; l'humiliation de Waterloo, la haine de l'Anglais.

Ce qu'il y a de plus marqué chez lui — du temps où il passe pour catholique et monarchiste, où il est professeur de princesses, — c'est un **vif sentiment démocratique**: amour et intelligence de la vie humble et de l'âme populaire.

Précisément dans les années qui précèdent *le Peuple*, une évolution s'accomplit en lui. Il se détache tout à fait du catholicisme (1842). Il croit que le christianisme a fait sa tâche, épuisé sa vertu sociale, et que l'Église est un obstacle au progrès: elle a condamné Lamennais; Rome a fait alliance en France et en Europe avec les ennemis de la démocratie, les défenseurs du passé.

Guerre aux Jésuites avec Quinet.

D'autre part, lui qui, avant 1840 (tableau de la France; Origines du droit français), avait cru à l'intelligence, raison, ordre, discipline, réflexion, lui qui faisait de l'histoire une longue guerre de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la raison contre l'instinct, de la liberté contre la fatalité, lui qui exaltait l'abstraction et la prose comme les caractéristiques du génie français, il devient l'adorateur de la nature, l'apôtre de l'instinct, de la spontanéité, de

l'intuition, de la légende. Il se défie de l'intelligence, de la raison, de l'analyse. Il se fait toute une métaphysique sur l'idée de *Nature*.

Cependant le règne de Louis-Philippe se déroule. Retour des trois couleurs, des demi-solde, des souvenirs glorieux. Retour des cendres. Rivalité avec l'Angleterre, et presque guerre en 1840.

Menaces et défis allemands : le *Rhin allemand*.

Guerres d'Algérie : exploits brillants.

Réveil de l'esprit militaire. Fermentation du patriotisme contre la politique pacifique du roi, qu'on accuse d'humilier et d'affaiblir la France.

Au dedans, rupture de la bourgeoisie et du parti populaire, des républicains et de la dynastie de Juillet. On croit que la Révolution a été escamotée au profit d'une classe. Émeutes : Saint-Merry, et Lyon.

Essor et crises économiques. Développement de la grande industrie et du machinisme. Partout, en Angleterre d'abord, en France ensuite, antagonisme croissant des patrons et des ouvriers : le mot d'ordre du régime est : « Enrichissez-vous » ; mais alors les misérables veulent leur part.

Développement des doctrines socialistes : Fourier, Proudhon.

Michelet, vibrant et frémissant, ressent toutes les émotions populaires ; il recueille en lui toute la vie de son temps, et en organise les aspirations.

IV. — Ardemment patriote, ami du peuple, ne pouvant haïr les classes cultivées qui ont le dépôt de la civilisation, il souffre du malaise de la France.

Il la voit en danger : suspecte, jalouée, crainte et haïe de l'étranger, mais ennemie d'elle-même : se dénigrant se calomniant (11-14).

Divisée surtout (41). Ardent appel à l'union (41-43).

L'union sauvera la France... (39)

C'est à réaliser cette union qu'il se dévoue, et il fait son livre pour travailler à la réconciliation des Français, pour en montrer la nécessité, les moyens, et le résultat, qui sera le salut de la France et du monde.

Il ne s'adresse pas au peuple, car le peuple ne lit pas. Mais à la

bourgeoisie, aux classes cultivées, il décrit les misères sociales : les servitudes fatales du régime :

Servitude du paysan,
de l'ouvrier,
du fabricant,
du marchand,
du fonctionnaire,
du riche et du bourgeois ;

égoïsmes, peurs, souffrances, engendrant haines : haines d'autant plus grandes que les classes séparées s'ignorent.

Tout le mal se résume en un mot : machinisme. Tous les rapports sociaux sont devenus *mécaniques*, c'est-à-dire matériels, économiques ; plus de lien moral : plus d'âme.

Le remède, c'est *l'amour*.

Et Michelet dit aux classes supérieures ce que vaut le peuple ; par où il est digne de respect et d'amour.

Les classes supérieures ont : intelligence, raison, logique, analyse, c'est-à-dire *l'art*, ou l'artifice.

Le peuple a : spontanéité, instinct, intuition, vue naturellement synthétique, c'est-à-dire : *la nature*.

Les deux sont nécessaires également, et se réunissent dans l'individu par le *génie*. Mais dans la *société*, la classe qui sait et qui pense, et la classe qui sent et qui voit, se complètent, et doivent coopérer. Aucune n'a le droit de mépriser l'autre.

Et peut-être le don du peuple est-il plus essentiel et plus riche.

V. — Mais Michelet sait bien qu'il n'a rien fait quand il a montré l'intérêt de s'unir. Dire aux hommes « *Aimez-vous* » : c'est bien. Mais pourquoi ?

Il y a le fait d'être concitoyens. Que me fait le *fait* ? pur hasard.

Solidarité d'intérêts ; pas convaincant : si je peux faire mon profit à part ? ou si j'en vois qui le font ?

Aucun fait, raisonnement, utilité, ne peut conduire à s'aimer, à pratiquer l'amour, c'est-à-dire à accepter le sacrifice (304)

Aimez-vous, veut dire au bourgeois, à l'ouvrier : sacrifiez quelque chose de vos désirs, de votre bien-être. Pourquoi?

Le christianisme a vu qu'il n'y a qu'une raison persuasive de s'aimer jusqu'au sacrifice :

la communion dans un idéal supérieur à l'individu. Pour la religion, c'est Dieu : on s'aime en Dieu.

Mais l'unité religieuse n'existe pas en France.

Où trouver le principe supérieur dans lequel catholiques, protestants, juifs, libres penseurs, communieront ?

Le principe pour lequel on sera disposé à donner sa vie, et à aimer, servir ceux qui avec nous seront unis en lui ?

Ce principe, pour Michelet, c'est la Patrie (304-305).

La Patrie est la grande association, ou comme on disait au moyen âge, la grande amitié, qui embrasse toutes les classes, groupes et individus (271-272).

Au-dessus, il y a l'humanité; mais l'humanité est un principe idéal et abstrait qui ne se réalise que par les patries.

Aux rêveurs du cosmopolitisme, Michelet oppose fermement sa science d'historien : la nationalité est un principe immortel, parce que naturel (308. Cf. 41, n. 1).

Les nations sont nécessaires à l'humanité : si une meurt, l'humanité s'appauvrit (314). Cette conception, approfondissant la tradition du XVIII^e siècle, n'oppose pas, mais lie et harmonise les deux notions : Humanité, Patrie; et les fait solidaires.

Pas de patrie sans une cité, qui est comme le corps de l'âme nationale (309).

VI. — Pour nous, c'est la France.

La France, c'est d'abord un sol. C'est Paris; c'est, pour chacun, sa

ville ou son village, les horizons de son enfance. C'est cette riche variété de provinces dont Michelet a décrit l'harmonie et la coordination au centre, et les apports originaux (*Histoire de France*, t. II).

C'est une histoire, une légende, une tradition (314-356-357) ; c'est un génie aussi (322).

Et enfin c'est une *idée*, un *dogme* (315).

La France est la *liberté*, la *fraternité* vivantes (318) ; elle est le soldat de l'humanité et de la civilisation (de la Révolution, dit Michelet) ; mission de *générosité* et de *sacrifice*, elle combat pour tous les opprimés, jusqu'à s'oublier elle-même (314-315).

Et comparant la France d'alors à ses rivales, il écrit une admirable page (322-324).

Michelet croit donc aux Patries ; à sa patrie, mais pas à la *race*. Il a dit dans son *Histoire* : les races pures sont condamnées à périr. Seuls les mélanges de races font les grands peuples, par qui avance l'humanité.

Son idée de la *Patrie* est large comme la cité Romaine. Il aspire à élargir la France, jusqu'à comprendre les *barbares*, les peuples enfants de l'Afrique du Nord : pas d'esprit de conquête. Il se plaint qu'on veuille conquérir seulement (guerres d'Algérie). Il aspire à ouvrir la cité française à tous les sujets nouveaux, à les civiliser, à en faire nos frères. Hier, c'était un rêve, une utopie de poète ; aujourd'hui, doctrine des sociologues sérieux et occupation des politiques.

La France est le soldat de la fraternité : car il sait qu'elle devra combattre.

Il en aime la gloire et la force militaires, à condition que l'armée se garde pure, et pour qu'elle maintienne dans la masse une tradition d'honneur (144-14). Pressentiment de la grande lutte.

C'est pour cette lutte qu'il faut préparer les âmes. Les préparer par l'amour, par le culte de la France et de sa tradition ; par le développement de l'esprit de sacrifice : tout un programme d'éducation nationale, fondé sur l'idée de la *France*, de son génie, de sa mission (360-362).

VII. — On voit comment ce beau livre, encore si actuel, est, quoi qu'on ait dit, harmonieux et équilibré dans sa richesse ; c'est la synthèse la plus vraie et la plus féconde. La tradition révolutionnaire s'y fonde avec la tradition du xviii^e siècle, et l'inspiration de Rousseau y trouve son accord avec celle de Descartes.

Nulle part la tâche du Français — à la fois comme Français et comme membre de l'humanité — n'a été plus précisément définie et plus généreusement.

Mais, en même temps, Michelet nous met en main un fil pour nous conduire à travers le labyrinthe des doctrines et des aspirations françaises du xix^e siècle, et il nous donne le moyen de faire apparaître ce qui réunit ces Français si opposés en apparence.

Il y a chez nous, comme partout, des internationalistes purs qui lancent l'anathème à l'idée de Patrie. Il y a des nationalistes intranquillants qui n'admettent pas que l'humanité, le droit, la morale, restreignent la part de la Patrie, qui se font, qui semblent avoir une idée allemande de la patrie française, retournant en sa faveur le *Deutschland über alles*.

Mais le plus grand nombre des internationalistes — même parmi ceux qui en paroles le font — ne consent pas, dans son cœur, à sacrifier la France.

Le plus grand nombre des nationalistes non plus — malgré toutes les insolences des discours — n'entend pas mettre la patrie au-dessus du droit et hors de l'humanité.

Seulement les uns sont plus touchés du péril de la patrie, les autres plus pénétrés de sa mission.

Les uns insistent d'abord sur le devoir de défendre la France, les autres sur le devoir de conserver ce qui fait qu'elle est la France.

Mais tous s'accordent à faire de la France le représentant et le soldat d'une idée.

Les uns disent : *Gesta dei per Francos* ; La France soldat de Dieu, champion du Christ.

Les autres disent : *soldat de la Révolution*, libératrice des peuples, semeuse des idées libératrices.

Très rares ceux qui, réellement, définissent leur idéal et le poursuivent sans penser à la France, et l'ayant totalement abolie en eux; pour qui seule la science, ou l'art, ou l'humanité, ou le prolétariat, existe.

Très rares aussi ceux qui pensent exclusivement à la France, sans rien mettre dans ce mot qu'une idée de gloire et d'empire, ou qu'une affection instinctive.

Presque personne ne veut simplement la grandeur matérielle de la France, le règne de la France, pour assurer des jouissances d'orgueil et de richesse aux Français. Il faut qu'il y ait de ces extrêmes, de ces excentriques — *défrancisés*, *hyperfrancisés* — afin que la liberté de l'esprit soit attestée, et que le peuple choisisse.

Mais presque tous les Français dans le triomphe de la France, cherchent le triomphe de l'idée, à laquelle ils ne croient pas excessif de tout sacrifier, eux-mêmes, et parfois jusqu'à la France.

Ils ne sont pas d'accord sur l'idée, mais d'accord pour y dévouer la France, et pour faire consister la grandeur de la France à la servir.

C'est là la forme éternelle et essentielle du patriotisme français, forme qui s'ébauche dès le moyen âge, et par où le XIX^e siècle, si différent du XVIII^e, se retrouve au fond identique à lui.

NOTRE HISTOIRE COLONIALE

par HENRI BUSSON.

L'histoire des colonies françaises devient — et sera de plus en plus — une part intégrale de l'histoire de la France.

I. — LA COLONISATION.

Il est des peuples que leur situation géographique ou leur tempérament national semblent condamner à vivre repliés sur eux-mêmes, ou à ne s'agrandir qu'aux dépens de leurs voisins immédiats, par voie d'extension continentale sur les territoires contigus (Égyptiens, Suisses, Russes).

Il en est d'autres auxquels la nature a ouvert de vastes horizons maritimes, sur des mers sillonnées de routes, et que leur humeur aventureuse a prédestinés aux expéditions lointaines (Phéniciens, Hellènes, Espagnols et Portugais des xv^e et xvi^e siècles, Néerlandais, Anglais, Français, Japonais).

Les premiers ont pu être, à certaines époques de leur vie nationale, des peuples conquérants ou activement industriels. Les seconds seuls (exception faite peut-être de la colonisation russe, effectuée de proche en proche, ont été des peuples colonisateurs.

La colonisation est le fait d'une civilisation déjà avancée, qui s'impose à des peuples moins civilisés. Économiquement, un peuple qui a besoin de matières ou de denrées et qui produit au delà de sa propre consommation fait œuvre colonisatrice lorsqu'il exploite les ressources encore insuffisamment utilisées de terres exotiques et lorsqu'il recherche, sur ces terres, de nouvelles clientèles. Coloniser, c'est donc ouvrir à la vie civilisée des terres nouvelles.

II. — LA COLONISATION FRANÇAISE.

« Il semble, a dit Richelieu, que la nature ait voulu offrir l'empire de la mer à la France, par l'avantageuse situation de ses deux côtes, également pourvues d'excellents ports aux deux mers océane et méditerranée. » L'Océan, dès le xv^e siècle, nous tournait vers les Indes orientales (par le sud de l'Afrique) et vers les Indes occidentales (par la traversée de l'Atlantique, relativement facile des havres de Bretagne et de Saintonge). La Méditerranée, de tout temps, nous avait appelés vers le Levant et la Berbérie. Plus tard, elle devait nous ouvrir la route de l'Extrême-Orient (par le canal de Suez, œuvre française).

Le tempérament français, à la fois casanier et imaginaire, terre-à-terre et risque-tout, aventureux et bourgeoisement prudent, allait répondre à l'appel de la nature, mais par à-coups et sans l'esprit de suite nécessaire (comparez à la ténacité des Anglo-Saxons).

L'antiquité n'a pas connu de peuple plus audacieux que les Gaulois : on les vit s'établir en Galatie (au cœur de l'Asie-Mineure), passer en Afrique avec Hannibal, dans l'Inde avec Alexandre. Au moyen âge, les croisades furent surtout « les gestes de Dieu par les Francs ».

Dans le monde moderne, la France a créé, successivement, plusieurs Empires coloniaux. Le premier, ébauché sous François I^{er}, œuvre de Henri IV, de Richelieu et de Colbert, disparut sous Louis XV. Les vellétés de Louis XVI, de Napoléon, de la Restauration ne le ressuscitèrent point. Le second, commencé par Louis-Philippe, élargi par le Second Empire, est l'œuvre surtout de la Troisième République. Il a reçu de la Grande Guerre sa consécration et son couronnement.

L'un et l'autre de ces deux empires sont nés par la volonté de quelques souverains et de quelques hommes d'Etat perspicaces,

par l'initiative de quelques hardis « découvreurs » et de quelques soldats épris de gloire, plus rarement par l'action immédiate de quelques grands hommes d'affaires. L'opinion publique, dans son ensemble, est presque toujours restée indifférente, quand elle n'était pas hostile. Attaché à sa glèbe, hypnotisé par son clocher, le paysan de France n'a jamais suivi qu'en maugréant le rêve du marin ; il n'a partagé ni les espoirs du montagnard qui émigre, ni le calcul du commerçant. L'ouvrier, recueillant de la bouche des théoriciens cette idée, vraie d'ailleurs, que le colonialisme est une conséquence du capitalisme, — l'ouvrier n'a pas vu que l'enrichissement de quelques « coloniaux » profitait à toute la nation. L'opinion, en France, a trop souvent manqué d'horizon.

Sully, ministre cependant d'un roi colonisateur, écrivait : « Je mets au nombre des choses faites contre mon opinion la petite colonie qui fut envoyée au Canada ; il n'y a aucune sorte de richesse à espérer de tous les pays du Nouveau monde qui sont au delà du 40^e degré de latitude. » Voltaire parlait encore, quoi qu'on en ait dit, des « quelques arpents de neige » du Canada. Sous Louis-Philippe, le député Sémeric pouvait dire en toute vérité à ses collègues : « Savez-vous où elle est, la prétendue impossibilité de rien faire en Afrique ? Elle n'est pas à Alger, elle est à Paris, elle est ici, dans cette Chambre ! » Et Jules Ferry est mort pour avoir donné, après la Tunisie, le Tonkin à la France.

III. — NOTRE PREMIER EMPIRE COLONIAL.

Pourquoi il est né. — Pour des raisons politiques et économiques. Émules des Portugais, les Dieppois visitent la côte de Guinée, et sous François I^{er} un de leurs armateurs, le fameux Ango, écume les mers traversées par les galions espagnols. Dès ce temps, les Malouins, les Olonnais, les Rochelais vont chercher l'or du Nouveau Monde, mais plus encore, par l'estuaire du

Saint-Laurent, le chemin des Moluques, la route de la Chine (Jacques Cartier, 1534). Coligny, qui prenait très au sérieux son titre d'amiral de France, rêve d'envoyer ses huguenots combattre la puissance de Philippe II en Floride et au Brésil (Villegagnon). Fidèles à cette pensée, Henri IV et Richelieu voudront frapper la maison de Habsbourg partout où ils pourront l'atteindre. Colbert voudra en outre assurer à la France des matières premières et des débouchés.

Son extension. — Côte occidentale d'Afrique (les Dieppois y apparaissent dès 1368, au Cap Vert ; en 1697 le grand gouverneur André Brue débarque au Sénégal). — Guyane (plusieurs tentatives malheureuses). — Antilles (les « flibustiers » occupent Saint-Christophe en 1626, puis d'autres petites îles. La partie ouest de Saint-Domingue devient une des plus belles colonies du Nouveau Monde). — Amérique du Nord (après Jacques Cartier, Samuel Champlain, qui fonde Québec en 1608, puis Cavelier de la Salle, qui découvre la Louisiane en 1682 et met en lumière la signification du Mississipi, lien entre les terres françaises d'Amérique). — Inde (François Martin acquiert Pondichéry en 1676. Les gouverneurs Dumas, puis Dupleix, en 1741, créent un véritable empire français dans l'empire en dissolution du grand Mogol. — Au total, et sur le papier, près de 10 millions de km².

Son organisation. — Rôle prépondérant des « Compagnies », auxquelles le roi délègue une part de sa souveraineté et accorde le monopole du commerce ou « exclusif », système pratiqué par toutes les puissances coloniales jusqu'à la Guerre d'Amérique.

En 1674, Colbert organise les colonies de peuplement (Canada, Antilles) en provinces françaises administrées par des intendants, laissant aux Compagnies (Compagnie des Indes orientales, 1604, 1664, etc.) les colonies d'exploitation. Avec le *système* de Law, presque toutes ces Compagnies sont absorbées (1719) dans une grande organisation, la Compagnie des Indes, qui tourne surtout son effort vers la Louisiane. Après lui, c'est de nouveau l'Inde qui attirera les efforts des Français.

Pourquoi il est mort. — Parce que Louis XV a voulu mener de front la politique continentale et la politique coloniale. L'Angleterre, à la faveur de la Succession d'Autriche et de la guerre de Sept Ans, a pu facilement venir à bout, par la diplomatie ou par les armes, de Dupleix, de Lally-Tollendal et de Montcalm. « Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries », répondait le ministre Berryer à l'envoyé de Montcalm.

La Guerre d'Amérique, pendant laquelle toutes les puissances maritimes apparaissent groupées contre la tyrannie anglaise, fait luire pour la France l'aurore d'une revanche coloniale, mais les guerres continentales de la Révolution et de l'Empire sauvent l'Angleterre, en divisant ses ennemis.

IV. — NOTRE SECOND EMPIRE COLONIAL.

Pourquoi il est né. — 1° Parce que la France, arrêtée dans son expansion européenne par les traités de 1814 et de 1871, a cherché au delà des mers l'emploi de son activité; la myopie de Bismarck encouragea les Français dans cette voie, et lorsque Guillaume II voulut réparer l'erreur commise par le fondateur de l'unité allemande, il se heurta à des situations acquises (Route des Indes, Maroc) qu'il essaya en vain d'ébranler. — 2° Parce que le formidable développement industriel dû au machinisme a engendré une « lutte pour la vie » économique entre les grandes puissances mondiales, qui ont essayé, par une sorte de retour atténué au colbertisme, de se créer outre-mer des réserves de matières premières et des débouchés industriels : l'impérialisme colonial a été la conséquence de l'impérialisme économique.

Son extension. — Afrique du Nord (Alger, 1830 ; Tunisie, 1881 ; Maroc 1907-1912). — Afrique Occidentale (Faidherbe fonde Médine en 1855, Galliéni prend pied sur le Niger en 1880). — Afrique Equatoriale (Brazza atteint le Congo en 1880). — Madagascar (expédition de 1895). — Djibouti (fondé en 1888). — Indo-

chine (occupation de Saïgon, 1859; expédition du Tonkin, 1882). — Iles océaniques (Taïti, 1843; Nouvelle-Calédonie, 1853). — Vieilles colonies (La Réunion, cinq villes de l'Inde, Antilles, Guyane, etc.).

Empire essentiellement africain, dont une partie, la Berbérie, est et sera de plus en plus simple prolongement de la France par dessus la Méditerranée.

Au total, comme pour notre premier empire colonial, 10 millions de km.², peuplés d'au moins 50 millions de blancs, de nègres et de jaunes. L'Afrique du Nord nous est plus précieuse que le Canada, mais ni les « Indes noires » ni l'Indochine ne nous compensent l'empire qu'avait rêvé Dupleix, et que l'Angleterre a réalisé.

Son organisation, sa valeur économique. — Organisation très souple, depuis les colonies à départements français (Algérie), en passant par les colonies à vie administrative purement indigène (Tonkin, Madagascar), jusqu'aux pays de protectorat (Tunisie, Maroc) et aux pays simplement contrôlés (demain, sans doute, la Syrie).

Richesses extrêmement variées : minerais de fer et phosphates (Afrique du Nord), nickel (Nouvelle-Calédonie), céréales et vins (Afrique du Nord), riz (Indochine), oléagineux (olives de l'Afrique du Nord, arachides du Sénégal, palmistes de Guinée), café, cacao, épices, caoutchouc, bois d'ébénisterie (Côte d'Afrique, Madagascar, Indochine), moutons et bœufs (Afrique du Nord, Madagascar), etc., et dans l'avenir, peut-être, coton et canne à sucre (Sud marocain, Cambodge, Soudan).

Avant la guerre, le commerce de la métropole avec ses colonies s'élevait à près de deux milliards de francs. Au moment où se posent de façon si aiguë la question des matières premières et le problème du change, il y a là pour la France un atout de premier ordre.

V. — CONCLUSION.

La France conservera-t-elle son second empire colonial ? la réponse à cette question doit s'appuyer sur des considérations d'ordre extérieur et d'ordre intérieur.

Le jour où les ambitions mondiales de l'Allemagne amenèrent l'Angleterre à se rapprocher de la France (accord de 1904) disparut pour nous le risque d'une nouvelle guerre de Sept Ans, où nous aurions eu à soutenir une double lutte continentale et coloniale. L'issue victorieuse de la Grande Guerre a consolidé et accru notre domaine d'outre-mer, qui ne paraît plus avoir rien à craindre de rivaux européens.

Mais nos adversaires continentaux (Allemagne, Russie bolchevique) peuvent essayer d'ébranler notre puissance coloniale en soulevant contre nous les millions de musulmans et de bouddhistes chez lesquels le regret d'une civilisation jadis florissante s'allie avec le désir de se gouverner librement dans le sens de leurs traditions séculaires. Les tendances de certains systèmes sociaux, favorables à l'égalité complète et à la liberté absolue de tous les êtres humains, sont de nature à encourager et à favoriser ces aspirations nationales.

Comment prévenir le danger ? 1^o Vis-à-vis des théoriciens, en leur faisant comprendre et admettre que, s'il est exagéré d'opposer, comme les Allemands, des races « supérieures » à de soi-disant « races inférieures », il n'en est pas moins évident que certains peuples sont encore à un degré très peu avancé de civilisation, et que c'est un devoir pour leur aînés de les guider dans la voie du progrès économique, politique et social. — 2^o Vis-à-vis des musulmans, des bouddhistes et des fétichistes dont nous avons la charge, en les associant de plus en plus étroitement à la direction administrative et politique, comme à l'exploitation économique de leur propre pays ; en leur montrant que notre appui est pour

eux une condition de bien-être intérieur et de sécurité extérieure.

Le tempérament français, exclusif de toute morgue et porté à la sympathie pour les faibles, supprime plus rapidement les distances entre races différentes que le tempérament anglo-saxon, et facilite le rapprochement avec les populations protégées. D'autre part la médiocre natalité française et la répugnance de très nombreux Français à quitter pour toujours une patrie où il fait si bon vivre maintiennent chez nous à un chiffre très bas l'émigration colonisatrice : les Français n'apparaissent pas aux indigènes comme des concurrents de même niveau social et de même rôle économique (tels les Siciliens en Tunisie), mais comme des organisateurs, des directeurs techniques et des éducateurs.

Ainsi s'explique la confiance mutuelle qui s'est très vite établie entre éléments français et indigènes de nos si diverses colonies. La preuve décisive de l'attachement inspiré par la France à ses sujets d'outre-mer a été fournie par la Guerre : malgré les efforts désespérés des agents turcs et allemands, les incidents ont été très rares même dans les pays (Maroc) où notre domination venait à peine de s'établir, et 500.000 soldats indigènes, de race blanche, noire ou jaune, sont venus combattre sous les plis du drapeau français, pour défendre une civilisation et une patrie qui si récemment leur étaient encore étrangères.

La France peut donc espérer que le xx^e siècle verra grandir de nouvelles Frances africaines et asiatiques, qui donneront à notre pays le nombre sans lequel il est condamné à ne plus jouer bientôt dans le monde qu'un rôle de second ordre. Réduite à son seul territoire continental et à ses 40 millions de citoyens, la France ferait bien petite figure vis-à-vis des empires anglo-saxons et des multitudes jaunes. Forte de cent millions de Français chrétiens, musulmans, bouddhistes, fétichistes, répartis sur un territoire aussi grand que l'Europe, la France pourra faire rayonner indéfiniment dans le monde sa langue et sa civilisation.

Conservé ou perdre son empire colonial, c'est donc pour la

France une question de vie ou de mort. Dire aujourd'hui « périssent les colonies plutôt qu'un principe » — si tant est que ce mot ait jamais été prononcé —, ce serait dire « périsse la France! »

BIBLIOGRAPHIE. — Paul LEROY-BEAULIEU, *La colonisation chez les peuples modernes*, 6^e éd., 1908. — DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la Marine française*, 5 vol. parus. — BONNASSIEUX, *Les grandes Compagnies de commerce*, 1852. — LÉON DESCHAMPS, *Histoire de la question coloniale en France*, 1891.

Des bibliographies spéciales accompagneront les articles consacré aux diverses parties de notre histoire coloniale.

Enquête sur la France actuelle.

Y A-T-IL UN MILITARISME FRANÇAIS ?

par PIERRE CONARD,
professeur d'histoire au lycée Lakanal
et à l'École normale de Sèvres.

Lorsqu'on connut en Europe la lettre écrite le 8 mars dernier par le président Wilson au sénateur Hitchcock relativement à l'article 10 du traité de Versailles, la presse et l'opinion en négligèrent généralement la majeure partie pour en retenir surtout le passage suivant : « Les *ambitions militaristes* et les *visées impérialistes* n'ont nullement cessé de peser sur les conseils des nations en qui nous avons la plus grande confiance et avec lesquelles nous désirons le plus partager les tâches de la paix. D'un bout à l'autre de la conférence de Paris, il fut évident qu'un *parti militariste*, ayant à sa tête les chefs les plus influents, cherchait à prendre l'ascendant dans les conseils de la France. Ce parti a été vaincu à ce moment-là, mais *il a aujourd'hui la haute main.* » Le sénateur Lodge, principal adversaire de l'œuvre diplomatique du président, quelques grands journaux anglais, les principaux journaux français protestèrent aussitôt avec vivacité ou avec ironie. Certains organes de la presse américaine cherchèrent alors à expliquer de façon acceptable pour nous l'opinion émise par M. Wilson. D'autres au contraire maintinrent fermement ou même développèrent et précisèrent l'accusation que le président n'avait fait qu'esquisser incidemment, au cours d'une vaste démonstration.

De tout le bruit fait autour de l'incident, il est surtout resté, dans la presse étrangère, une formule péremptoire, le « milita-

risme français ». Depuis des mois les nombreux journaux de tous pays qui, par hostilité, par calcul, par doctrine ou par habitude, critiquaient âprement la politique de la France, tournaient autour de l'expression ou s'en approchaient, sans l'adopter résolument. Elle n'avait pas encore reçu la consécration d'une grande autorité mondiale. On accusait donc notre « chauvinisme », notre « nervosité malade », notre « politique impérialiste », nos « sentiments extrêmes de nationalisme », notre « excitation fanatique », notre « politique de haine et d'aveuglement », notre « hégémonie militaire », notre « virus colonialiste », etc. Mais il n'y avait pas encore de cliché consacré, et la gallophobie variait ses formules. Depuis la lettre du président Wilson, et à la faveur de l'impression produite par l'occupation des villes du Main, l'alliance du substantif « militarisme » et de l'adjectif « français » semble adoptée. Elle devient usuelle en Allemagne, en Hollande, en Autriche, dans la Suisse allemande, en Italie, chez les radicaux d'outre-Manche, et probablement ailleurs encore.

Ceux des publicistes étrangers qui nous sont hostiles croient donc tenir enfin l'explication définitive de notre politique, une explication en deux mots. Et cela est grave. Car c'est souvent condensées en formules courtes et stéréotypées que, justes ou fausses, les idées se cristallisent le mieux parmi les hommes. Il est plus facile de réfuter un raisonnement d'apparence logique que de démonétiser une association de mots consacrée par l'usage. Pour le grand public, la formule « le militarisme prussien » a souvent paru contenir toute l'explication de la guerre et de ses épisodes les plus affreux. La formule « le militarisme français » va-t-elle maintenant fournir au monde la pseudo-explication des aspects inattendus et troublants que semble revêtir la paix, cette paix tant souhaitée et encore si imparfaite ? Il dépend en partie de nous, Français, qu'il n'en soit pas ainsi. C'est à nous de faire connaître le vrai caractère de nos institutions militaires et de

notre politique étrangère ; c'est à nous de montrer que ni celle-ci, ni celles-là n'ont du militarisme autre chose que des apparences passagères ou extérieures. « Les Français croient qu'en tant que peuple ils haïssent le militarisme », dit le *New-York Times* du 12 mars. Comment faire partager notre croyance à l'opinion mondiale ?

Avant tout, il nous faut d'abord discerner de quoi on nous accuse. En d'autres termes, il nous faut d'abord définir le vocable, sous lequel on tente de nous accabler. Le mot de *militarisme* est un mot international, qui n'a vraisemblablement pas soixante ans d'existence et que certains milieux emploient beaucoup depuis sa naissance, mais avec des acceptions assez différentes. Examiner ici par le détail les définitions très variées de ceux des lexicographes qui ne se bornent pas à définir le mot d'une façon très générale serait fort long. Il suffit de constater qu'elles peuvent se ramener, en somme, presque toutes à celle-ci : « Prépondérance des militaires professionnels dans la vie sociale, dans l'organisation gouvernementale, dans la politique intérieure et extérieure de l'État. » Il importe toutefois de remarquer aussi que, pour certains orateurs ou publicistes (généralement d'opinion socialiste ou appartenant aux nations anglo-saxonnes), le seul « fait d'entretenir de grandes armées » suffit à constituer le militarisme. C'est en partant de cet essai de définition que nous devons maintenant nous efforcer de répondre à la question : y a-t-il un militarisme français ?

Pour quelles raisons le monde était-il habitué, jusqu'à la paix de Versailles, à reconnaître dans la Prusse ou dans l'Empire allemand la puissance militariste entre toutes, celle où, selon l'expression si souvent citée, l'armée disposait d'un État, et non pas l'État d'une armée ? Tout d'abord parce que, en Prusse et en Allemagne, du roi-sergent à Guillaume II, le souverain était avant tout le « chef de guerre » et n'admettait, comme tel, aucune

restriction à son autorité absolue, même depuis l'établissement des institutions représentatives : à preuve le conflit entre Guillaume I^{er} et le Landtag prussien (1861-1866), et plus tard les dissolutions du Reichstag, quand celui-ci prétendit s'immiscer dans les questions militaires. Régissant l'armée par le grand état-major et le cabinet militaire, maître de briser, à toute heure et sans explication, la carrière de tout officier, le roi de Prusse, devenu en 1871 l'empereur allemand, plaçait au-dessus de tous ses autres droits et de tous ses autres devoirs ses prérogatives et ses obligations « d'officier prussien ». Et Bismarck a pris soin de nous expliquer comment il avait maintes fois utilisé, pour triompher des hésitations de son maître, cette conception spéciale du devoir militaire du souverain.

Ensuite parce que les officiers, recrutés en majeure partie dans la noblesse, dressés pour la plupart dès l'enfance dans les écoles de cadets, étaient considérés et se considéraient eux-mêmes, individuellement et en corps, comme les maîtres non seulement de l'armée la plus disciplinée du monde, mais encore comme les premiers dans la société et dans l'Etat. L'opinion acceptait en fait toutes les prétentions du militaire ; de hauts fonctionnaires civils s'effaçaient sans difficulté devant de jeunes lieutenants ; et « l'habit du roi » suffisait à donner au jeune *Junker* l'entrée aux bals de la Cour, où n'étaient pas toujours invités des ministres roturiers. Dans chaque régiment, le corps des officiers constituait une sorte de cercle aristocratique, libre d'accepter ou de repousser les candidatures, indépendamment de toute question d'aptitude ou de savoir.

Enfin parce qu'à leur tour les officiers, admirablement secondés par les sous-officiers les plus exacts dans le service, les plus sévères et les plus instruits que le monde ait jamais connus, tenaient complètement dans leurs mains autoritaires toute la puissante machine militaire prussienne. En fin de compte la politique intérieure et la politique extérieure se ressentaient inévitablement de la prépon-

dérance de l'armée. Le mouvement intellectuel même subissait l'influence de cette prépondérance. Et le général de Bernhardt se chargeait, à la veille de la grande guerre, de construire la philosophie doctrinale du militarisme, une philosophie que personne n'a jamais essayé d'instituer chez nous.

La France, au contraire, a eu dans Napoléon I^{er} son dernier souverain réellement militaire. Tout en se montrant parfois en uniforme, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe étaient essentiellement les chefs d'un gouvernement civil. Et Napoléon III, s'il prétendit parfois jouer le rôle d'un « chef de guerre », en fut surtout la caricature. Depuis 1871, l'État français est, en pratique, gouverné par le Conseil des ministres, responsable devant les Chambres pour les questions militaires comme pour toutes les autres. Dans les années antérieures à 1914, le ministre de la Guerre était de plus en plus fréquemment lui-même un civil. A deux reprises, sous la troisième République, les partis conservateurs tentèrent d'opposer l'élément militaire à l'élément civil à la faveur du boulangisme et de l'agitation issue de l'affaire Dreyfus. L'effondrement de la première tentative consolida le régime républicain, l'échec de la seconde favorisa le succès politique du parti radical, champion déterminé de la suprématie du pouvoir civil, et donna une incontestable puissance à l'agitation antimilitariste. Chez beaucoup d'hommes politiques influents, régnait alors la conviction ou l'espérance qu'on ne verrait plus de grandes guerres. Aussi bien pratiquement que constitutionnellement, l'armée française n'était absolument, depuis 1871, et n'est aujourd'hui encore qu'un moyen d'action défensive aux mains du gouvernement. Et c'est uniquement par la persuasion que le haut commandement peut, chez nous, faire partager ses vues au pouvoir civil.

Le corps des officiers de carrière ne constitue par ailleurs, en aucun sens, un corps privilégié dans la nation. Dès 1818, la loi

militaire Gouvion-Saint-Cyr, confirmant un principe essentiel de la Révolution, rendait impossible l'accès des grades militaires par droit de naissance. Il y a, à coup sûr, dans notre armée, un certain nombre d'officiers titrés, dont quelques-uns portent des noms illustres dans notre histoire. Ils sont une minorité, et la plupart n'ont que des grades modestes. Ils ont d'ailleurs obtenu l'épaulette exactement dans les mêmes conditions que leurs camarades d'origine roturière, soit en passant avec succès les concours qui donnent accès aux écoles militaires, soit en servant comme soldats et sous-officiers. Les règles de l'avancement dans l'armée sont, sinon identiques, du moins analogues à celles qui régissent les carrières des fonctionnaires civils. Les chefs que la récente guerre a illustrés portent presque tous des noms plébéiens ; et très certainement aucun de nos maréchaux n'aspire à jouer le rôle d'un Saint-Arnaud ou d'un Boulanger.

Quant au soldat, s'imagine-t-on vraiment à l'étranger que, parce qu'il a vaillamment fait face aux extrêmes dangers et aux souffrances presque continuelles d'une guerre atroce, il soit prêt à se prêter à des « aventures militaires » quelconques ? Il faut qu'il comprenne la nécessité des efforts qu'on lui demande. Il n'a pas subi le *drill* prussien ; il serait impossible de le lui faire subir ; il déteste la vie et l'esprit de la caserne ; il est très sensible aux procédés et à la valeur de ses chefs. Il n'est pas soustrait au contact de la nation, et l'esprit qui l'anime est exactement l'esprit du pays. Pour qu'il se donne vraiment à une tâche, il faut qu'il en sente l'utilité ; et il ne peut être un rouage utile de la machine militaire que dans une guerre qui lui paraisse vraiment de défense nationale. Or il a du bon sens, et ce n'est pas lui qu'on déciderait à marcher au feu sans regret en appelant « guerre imposée » une guerre d'agression.

Enfin, quand avons-nous eu une politique extérieure justifiant le reproche de « militarisme » ? Au XIX^e siècle, uniquement jusqu'en 1815 ; et, à un moindre degré d'ailleurs, de 1850 environ jus-

qu'à 1870 : deux périodes assez lointaines, et dont nous avons déjà assez sérieusement expié les erreurs (par des traités que personne ne proposa de « reviser » ou d'« ajuster ») pour qu'on n'en exploite pas éternellement le souvenir contre nous. Depuis 1871, notre politique européenne a toujours été dominée par le « péril allemand », péril dont des incidents fréquents venaient sans cesse nous rappeler la réalité. C'est ce sentiment d'un danger toujours suspendu sur nous qui explique nos efforts continuels pour maintenir nos effectifs militaires à un total aussi élevé que nous le permettait notre population. C'est encore par lui que s'explique l'alliance russe, constituée de 1891 à 1894, alliance dont les clauses, aujourd'hui connues, étaient aussi strictement défensives qu'il était possible ; par lui que s'explique notre entente avec l'Angleterre depuis 1904, entente qui ne comportait même pas d'engagement formel de secours mutuel contre une agression. Les événements n'ont que trop montré depuis que notre bouclier militaire et notre armure diplomatique étaient tout juste suffisants contre le glaive affilé qui nous visait au cœur.

« Mais vous occupez la rive gauche du Rhin ! Mais vous avez occupé Francfort ! Mais vous conservez sept ou huit cent mille hommes sous les armes (un journal américain dit même un million ; mais il exagère) ! Mais vous êtes en Thrace, en Cilicie, en Syrie ! Mais certains de vos publicistes et de vos orateurs souhaitent le démembrement de l'Allemagne ! » Nous ne pouvons pas empêcher des écrivains ou des parlementaires, qui parlent au nom d'une faible minorité d'exprimer des vœux, que la grande majorité des Français sait irréalisables. Nous serons fort satisfaits, quand nous pourrons retirer nos troupes de la Thrace et de la Cilicie, où elles remplissent des tâches ingrates et parfaitement désintéressées. En ce qui concerne la Syrie, terre de très ancienne influence française, la nation et le gouvernement sont certainement désireux de n'y jouer qu'un rôle discret et utile. Et depuis San-Remo le monde entier sait que nous

n'étions à Francfort que de façon toute temporaire. Enfin nous pensons pouvoir affirmer, sans crainte d'être démenti, que la classe 1918 se laissera très volontiers démobiliser, dès que la situation générale le permettra.

Il y a, il est vrai, des milieux où on critique tout entretien de forces militaires importantes, quand bien même cet entretien résulte d'un simple besoin de relative sécurité. Pour ces milieux-là, nous l'avons remarqué, une nation qui a une armée considérable n'a pas d'excuse à alléguer : elle pratique le « militarisme ». On ne pourra jamais empêcher certaines gens de regarder la gendarmerie comme responsable des crimes qu'elle essaie d'empêcher. Concédonc donc à ceux-là qu'il y a, si l'on accepte leur définition du militarisme, un « militarisme français ». Mais qu'ils nous accordent à leur tour que celui-ci est un *militarisme relatif*.

Au reste, partout où on a des raisons de craindre la menace allemande actuelle ou future, on ne se plaint pas certes que notre armée soit trop forte. Belges, Tchèques et Polonais n'incriminent pas notre attitude. Le difficile est de la faire apprécier avec équité à ceux qui n'ont pas à craindre d'être jamais sous le coup d'une invasion immédiate. A ces derniers nous nous permettrons de rappeler le fait suivant, révélé un peu avant la guerre de 1914 par la publication partielle des papiers de Lord Lyons, ambassadeur britannique à Paris à la fin du second Empire. A la demande du gouvernement récemment constitué par le naïf Emile Ollivier, le secrétaire d'Etat anglais aux affaires étrangères Lord Clarendon avait accepté de transmettre à Bismarck une offre française de désarmement simultané. Il était autorisé à déclarer que, avant même de savoir si la Prusse faisait bon accueil à la suggestion, le ministère français s'engageait à diminuer de 10.000 hommes le contingent appelé annuellement sous les drapeaux. Naturellement Bismarck repoussa énergique-

ment la proposition. Parmi ses arguments, figurait celui-ci : « L'Autriche, la France, la Russie ont chacune une armée qui sur le pied de paix est supérieure en nombre à la nôtre ». Moins de six mois après, deux cent mille Français étaient écrasés en Alsace et en Lorraine par quatre cent mille Allemands. Emile Ollivier aurait mieux fait d'augmenter le contingent annuel que de le diminuer. Et les statues de Bismarck sont toujours debout dans la République allemande.

LA SITUATION FINANCIÈRE ET L'EFFORT FISCAL DE LA FRANCE

par BERTRAND NOGARO,
professeur d'économie politique à l'Université de Caen,

La situation financière de la France est envisagée sans optimisme, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, et les méthodes fiscales françaises sont souvent jugées avec sévérité. Dans cette courte étude, le lecteur ne trouvera ni parti pris de critique, ni désir d'apologie, mais simplement un effort sincère pour interpréter correctement les faits.

I

On peut évaluer à deux cents milliards, en chiffres ronds, les dépenses effectuées par l'État français depuis le 1^{er} août 1914 jusqu'au 31 décembre 1919. Ces dépenses n'ont été couvertes par les impôts que jusqu'à concurrence de 31 milliards, soit 16,5 % du total. Les autres ressources budgétaires ont été fournies par l'emprunt, savoir 25 milliards sous forme d'avances de la Banque de France, 55 milliards fournis par des emprunts consolidés, et 50 par les bons et obligations du Trésor, enfin 33 1/2 milliards, résultant de crédits à l'étranger. Ainsi, cette dette nouvelle, s'ajoutant à la dette d'avant-guerre, formait un total de près de deux cents milliards, et représentait une charge annuelle d'une dizaine de milliards.

Aussi le budget *normal* de 1920, grossi à la fois par les intérêts de la dette et par les dépenses nouvelles des services publics (augmentation des traitements des fonctionnaires, du prix des

fournitures, etc.), s'élevait-il aux environs de 20 milliards (exactement 17.861 millions, d'après le projet déposé par le gouvernement). Encore ce budget normal ne comprenait-il qu'une partie des dépenses prévues pour 1920 ; il fallait y ajouter un budget extraordinaire, évalué à 7 1/2 milliards, qui comprenait les dépenses consécutives à la période des hostilités (armées d'occupation, etc.) et un compte spécial des régions libérées qui montait à 22 milliards.

On a reproché au gouvernement français d'abord de n'avoir pas fait un effort fiscal suffisant, ensuite de l'avoir mal dirigé ; on lui reproche également de n'avoir pas obtenu jusqu'ici le vote des budgets de 1920 ; on lui reproche enfin de demander encore à l'emprunt des ressources qu'il devrait désormais trouver dans l'impôt, et de développer sa dette flottante en même temps qu'il émet des emprunts de consolidation. Ces critiques sont inégalement fondées ; nous allons les examiner une à une.

II

En ce qui concerne l'effort fiscal accompli pendant la guerre, il faut reconnaître qu'il fut moindre et plus tardif en France que dans la plupart des pays alliés ; l'invasion d'une partie du territoire, une mobilisation poussée dès le début des hostilités à son maximum, telles sont les excuses invoquées, et l'on ne saurait contester qu'elles aient quelque valeur. Mais le fait est que, en 1919, les impôts rendaient une dizaine de milliards, c'est-à-dire que les ressources fiscales étaient simplement doublées, alors que les dépenses de budget normal étaient presque quadruplées ; le grand effort fiscal reste à faire, et il consiste dans le vote, d'ailleurs prochain, d'une dizaine de milliards d'impôts nouveaux.

En ce qui concerne la répartition des charges fiscales, il faut également constater que la politique suivie en France est diamétralement opposée à celle de ses grands alliés : États-Unis,

Angleterre, Italie. Tandis qu'en Angleterre, les trois quarts des ressources fiscales sont demandées à l'impôt direct, la proportion en France est presque renversée, et la majeure partie des recettes nouvelles est demandée aux impôts de consommation. C'est là, dit-on, une manifestation de cette absence de courage fiscal, qui caractérise l'esprit public en France. Il faut convenir, d'ailleurs, que tandis que les impôts indirects donnent des plus-values considérables, les impôts directs ne rentrent pas régulièrement depuis la guerre : ainsi, l'impôt sur les bénéfices de guerre n'a encore produit que 1.600 millions, alors que le chiffre des rôles émis dépasse 4 milliards, et qu'il reste des rôles à émettre pour une somme à peu près équivalente. Ces résultats sont sensiblement analogues pour l'impôt sur le revenu lui-même.

Pour apprécier exactement la portée de cette critique, il faut toutefois observer que le régime des impôts directs a été profondément modifié en France pendant la guerre même : l'impôt général sur le revenu n'avait été voté que le 15 juillet 1914 ; les impôts cédulaires qui devaient le compléter ne furent établis que par la loi du 31 juillet 1917 ; et, si le taux des impôts nouveaux a été plusieurs fois majoré depuis lors, ils atteignent un bien moins grand nombre de contribuables que les impôts auxquels ils ont été substitués¹. En outre, la mobilisation, qui avait considérablement réduit le personnel des contributions directes, explique, pour une part, le retard apporté à l'émission des rôles et à la perception des impôts nouveaux.

Pour qui connaît les habitudes de régularité de l'Administration française, il n'est pas douteux que les recouvrements deviennent parfaitement normaux dès que le régime fiscal français aura été bien établi. Mais la prédominance des impôts de

1. En 1915, l'impôt des patentes atteignait 1.919.000 contribuables ; en 1918, la cédule sur les bénéfices industriels et commerciaux, qui est substituée à cet impôt, n'en atteignait plus que 772.000. De même la cote personnelle mobilière atteignait près de 8 millions 1/2 de contribuables, l'impôt prévu sur le revenu n'en atteint que 500.000.

consommation n'en reste pas moins un de ses traits essentiels, et le plus déconcertant, pour ceux qui comparent l'évolution fiscale française à celle des pays étrangers. Il faut reconnaître cependant que, sur les nouveaux droits de consommation soumis au vote du parlement, un demi-milliard environ (droits sur l'alcool), etc., ne doivent frapper que des consommations non indispensables et que, même parmi ceux (montant à un milliard environ) qui frappent les consommations considérées en France comme indispensables, il en est (droits sur les vins, bières, etc.) qui, dans d'autres pays, seraient considérées comme appartenant à la première catégorie. Enfin le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires doit être fourni, jusqu'à concurrence d'un quart environ, par la taxe de luxe, dont le taux serait de 10 % (contre 1 % pour les autres transactions¹) et qui revêt, par définition, le caractère d'un impôt somptuaire, tendant à comprimer ou à réprimer les dépenses inutiles.

Aussi peut-on considérer que le régime fiscal français évolue vers un système de progressivité par rapport au revenu dépensé ; et ce système serait assez défendable s'il était compensé par des ristournes fiscales aux familles nombreuses, et si l'existence d'une population rurale, vivant principalement de la production domestique, n'avait pas pour effet de faire peser plus lourdement les nouvelles charges fiscales sur une partie seulement des contribuables. Tel qu'il est établi, il appelle cependant de sérieux correctifs, et il n'y a pas encore d'indication précise que l'administration des finances ni le parlement songent à les apporter.

On doit signaler toutefois un courant d'idées, étranger à tout esprit de parti et inspiré seulement du souci de l'équilibre budgétaire, en faveur d'un prélèvement sur le capital, et l'on peut admettre actuellement que le gouvernement trouvera devant lui des assemblées législatives fermement disposées à prendre les mesures nécessaires pour restaurer définitivement les finances publiques.

1. Un et demi, d'après le vote du Sénat, si celui-ci est ratifié par la Chambre.

III

Il faut d'ailleurs tenir compte, lorsque l'on veut apprécier les méthodes budgétaires actuellement appliquées en France, de la situation toute particulière dans laquelle se trouve un pays appelé à accomplir dans le plus bref délai, et jusqu'ici, sans aucun concours de l'étranger, une œuvre de reconstruction formidable, exigeant des avances de capitaux qui se chiffrent par dizaines de milliards. S'il est vrai que le souci de la sincérité budgétaire doit conduire le gouvernement français à incorporer prochainement dans le budget normal certains éléments de dépense qui en ont été distraits d'une façon un peu arbitraire, il n'en faut pas moins reconnaître que la restauration des régions envahies exige un budget spécial et une trésorerie spéciale. Lorsque le budget normal aura été porté aux environs de 25 milliards, et que trois ou quatre gros emprunts auront définitivement consolidé la dette flottante de guerre, il sera encore nécessaire d'émettre des bons du Trésor pour alimenter le budget des régions envahies. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la France, dans la situation financière toute particulière où l'ont placée les événements, doive continuer à emprunter au moment même où elle développe ses ressources fiscales, et à ce qu'elle doive continuer à émettre des bons du Trésor au lendemain de ses emprunts de consolidation : pour qui examine froidement le problème, la surprise manifestée à cet égard à l'étranger, et même à l'intérieur, est le seul sujet d'étonnement.

IV

Mais on peut et on doit se demander si la nation française peut faire face simultanément à des charges financières aussi différentes qu'un lourd prélèvement fiscal coïncidant avec de grands emprunts et des émissions continues de bons du Trésor.

En ce qui concerne l'effort fiscal nécessaire à l'équilibre budgétaire, on peut admettre que le contribuable français est capable de l'accomplir, grâce à l'accroissement des ressources en argent qui résulte de l'inflation monétaire : accroissement factice, dira-t-on, mais qui, au point de vue fiscal, est bien une réalité ; car la charge annuelle du budget se chiffre par un certain nombre d'unités monétaires, déterminé en majeure partie par des engagements antérieurs (dette publique) ; or, plus il y a d'unités monétaires en circulation, plus les revenus nominaux sont élevés, et plus le contribuable est en mesure de supporter les prélèvements du fisc. Le total des revenus privés, évalué à 35 milliards environ avant la guerre, n'aurait pu subvenir à un budget de 20 à 25 milliards ; mais si, comme on l'admet généralement, le total des revenus en argent s'élève aujourd'hui aux environs de 125 milliards, le problème cesse d'être insoluble.

Il faut reconnaître cependant que, après avoir subi une telle déduction, les revenus privés fourniront sans doute assez difficilement les dizaines de milliards qu'exigeront encore les emprunts consolidés et les appels de la Trésorerie. D'autre part, la restauration économique du pays et spécialement la reconstitution des régions envahies exige des achats à l'étranger qui ne peuvent actuellement être couverts par des exportations correspondantes : il ne suffit donc pas d'un appel à l'épargne *intérieure* pour équilibrer des opérations *extérieures* ; et l'on peut dire que le rétablissement des finances publiques normales en France est lié finalement à l'exécution des clauses de réparation prévues au traité de paix, et à l'ouverture de crédits à l'étranger proportionnés, en importance et en durée, à l'œuvre de reconstruction qui reste à accomplir.

VIE PAYSANNE

IV

LES SALARIÉS DEVANT LA VIE.

par ÉMILE GUILLAUMIN,
cultivateur en Bourbonnais.

Les salariés représentant, d'après les statistiques officielles, près de la moitié de la classe paysanne française, il est indispensable, pour une juste appréciation des faits, de s'arrêter un peu longuement à l'étude de leur situation. On m'excusera de leur consacrer encore cette chronique.

J'ai indiqué précédemment que le jeune domestique aurait plus ou moins la faculté d'économiser : il s'en soucie peu ; il *s'amuse*, comme il est de règle, inconscient de l'avenir ; il se trouve donc, au retour du service, tout à fait dépourvu. Et c'est alors que, bien souvent, il cherche au dehors une place ou un emploi...

S'il demeure à la terre, généralement, il ne tarde pas à prendre femme, soit parmi les servantes, soit parmi les filles de petits exploitants ou de métayers — les *filles de maison*, comme on dit sans y voir malice. Dans ce dernier cas, il lui arrive d'entrer dans la ferme avec ses beaux-parents — régime dont je montrerai plus tard les aboutissants.

Sinon, les jeunes époux n'ont pas d'autre alternative que de se placer ensemble ou de se mettre tout de suite en ménage. S'ils préfèrent se placer, ce sera rarement dans une ferme : — plutôt chez un petit bourgeois de campagne, elle, bonne à tout faire, lui s'occupant des bêtes et du jardin.

Cela dure quelques mois ou quelques années, rarement au delà du premier enfant. A moins qu'ayant pris goût à ce genre de vie, ils ne mettent le petit en nourrice et continuent. Alors, d'une place à l'autre, ils sont amenés souvent à gagner la ville : d'où rupture complète avec la glèbe pour eux et pour leur descendance.

Les autres — le plus grand nombre — sitôt leur mariage ou quelque temps après, louent une bicoque où ils s'installent. Médiocrement, péniblement car on n'imagine pas les choses qu'il faut, depuis le lit et l'armoire jusqu'à la casserole à cuire la soupe et au fer à repasser!

L'homme se loue comme auparavant, ou bien se met à *courir ses journées* ; la femme va travailler aussi quand faire se peut, du temps qu'elle est libre encore — jusqu'à la première grossesse.

Ces jeunes gens qui, chacun de leur côté, gagnaient assez largement et pouvaient se passer quelques fantaisies, sitôt réunis en ménage sont aux prises avec les durs problèmes du loyer, du pain, du combustible, avec les mille tourments d'une vie étroite et ingrate.

Sans doute ils espèrent — contre toute évidence — que c'est là un pis-aller en attendant mieux. Personne n'envisage de rester jusqu'au bout journalier ou domestique. Point douloureux, équivoque essentielle, que cette nécessité de se leurrer d'illusions!

Pour qu'on s'adapte vraiment à sa situation, il faut qu'on lui trouve des avantages immédiats ou qu'on ait la certitude de ses avantages futurs. Ainsi en est-il de la plupart des emplois — chez les fonctionnaires comme dans le commerce ou l'industrie : débuts plus ou moins médiocres ; amélioration progressive avec l'expérience acquise, les années de service, et d'autant plus accusée que l'on fait montre de plus de sérieux, d'intelligence, de capacités professionnelles ; retraite ensuite. En d'autres carrières dépourvues d'agrément et d'avenir, les gains élevés permettent l'espoir d'une libération plus ou moins lointaine, avec de larges économies.

Le salarié de la terre, à moins d'un hasard heureux et tout à fait improbable, ne verra jamais récompenser son expérience ni ses mérites ; il ne pourra jamais faire d'économies ; il n'aura jamais de retraite ; il a tout à craindre de l'âge et des forces réduites. L'ombre de la fatalité s'étend sur sa vie...

Passé l'âge des demandes de places, ses rêves ne peuvent plus porter que sur l'affermage d'une petite exploitation — « l'endroit » à vaches — ou plus tard, ses enfants élevés, sur quelque ferme en métayage. Il y a des cas... Il y en a si peu qu'en fait il a neuf chances sur dix d'être pour jamais rivé à la chaîne.

Je sais un livre très beau, bien que très ignoré, dont le sujet se rapporte justement à cette situation du salarié devant la vie : le *Creux-de-Maisons*¹, par E. Pérochon.

Séverin Pâtureau, domestique de ferme, épouse Delphine Bernou, la fille de son ancien patron, mort dans la gêne à la suite d'une série de revers. Ils sont pauvres, mais sympathiques et si pleins de bonnes intentions ! Les voilà donc installés dans une vieille chaumine dont *le toit stéchant ne recouvrait qu'une pièce — une pièce très sombre où l'on pouvait faire tenir une table, une armoire, deux lits, en plaçant le second au pied de l'autre. Il fallait un mélange de tuile et de brique pilée pour boucher les trous qui faisaient clocher la table et les chaises. Près de la porte une petite échelle permettait de monter au grenier...*

Oh ! ce n'est qu'à titre tout à fait provisoire qu'ils consentent à se gîter là ! Ils vont travailler, économiser ; ils prendront vite une maison plus claire avec une chambre et, s'il se peut, avec des terres pour qu'ils n'aient plus à aller chez les autres...

Mais la jeune femme ne tarde pas à faire une maladie — puis voici survenir les enfants, une fillette suivie de deux jumeaux ou bessons, et d'une autre fille encore. C'est la grande gêne au pauvre taudis ; la maman s'affaiblit, rongée de soucis, écrasée de fatigue et de misère. Cependant que les gains de l'homme s'amoindrissent et qu'il se laisse aller aux faiblesses communes des mercenaires sans loisir, sans plaisir et sans rêve : il boit quelquefois, il chique tous les jours. Si bien qu'au lieu de l'ascension un moment escomptée vers l'indépendance et vers le mjeux, c'est l'enlissement dans la détresse sans fond, c'est la déchéance morale inévitable — le père chapardant, les petits mendiant, cependant qu'agonise la pauvre douce jeune femme dans ce *Creux-de-Maisons* qu'elle identifie, délirante, à une bête noire et froide qui la dévore. Et sa dernière espérance inconsciente est pour la demeure en vain désirée, avec de vraies fenêtres dans un pays plein de soleil...

Humble histoire si poignante parce que sincère et humaine ! His-

1. Sansot, éditeur.

toire d'il y a vingt ans, et d'hier et d'aujourd'hui, qui fut celle de tant et tant de pauvres familles ouvrières de campagne, non seulement dans la région de Bressuire, mais dans mon pays du Centre et ailleurs...

..

Séverin Pâtureau se gageait en son temps vingt-quatre pistoles aux Marandières, depuis le jour de l'an jusqu'à la Toussaint. J'imagine qu'en 1914 il eût gagné le double et qu'il obtiendrait aujourd'hui de 12 à 1,500 francs pour l'année.

Ce chiffre de 1,500 francs, on l'indique dans la Dordogne et dans la Bresse et il se retrouve aux alentours de Moulins. Il semblerait gros dans le Gers d'où un ami me donne une moyenne de 1,200 — et en Champagne où, en 1918, un premier valet ne touchait encore que 800 francs, Par contre, dans ma région propre — à trente kilomètres de Moulins — un homme marié, dans la force de l'âge, peut arriver facilement à 2,000 francs et même plus.

Dans l'ensemble, l'accroissement des salaires n'est pas en rapport avec l'augmentation générale des produits. Et l'instituteur Pérochon pouvait, il y a quelques mois, m'écrire que, si les fermiers des Deux-Sèvres s'étaient enrichis, la situation des Séverin Pâtureau avait plutôt empiré.

On peut dire qu'elle a empiré partout ; la marge s'est élargie entre eux et les exploitants devenus plus aisés ; leurs chances de pouvoir sortir du salariat ont encore diminué.

Rien d'étonnant donc à ce que l'ouvrier agricole se raréfie, tende à disparaître, soit d'ores et déjà introuvable ou à peu près en de certains pays...

..

Or, n'est-il pas acquis que suivant la loi du flux et du reflux tout mouvement parvenu à son point extrême est suivi d'un mouvement en sens contraire ?

La condition du salarié de la glèbe, d'une façon ou d'une autre, est appelée à se modifier.



Dans son petit livre paru l'an dernier, *La Terre à la Famille paysanne*¹, M. Caziot, aujourd'hui chef de cabinet du Ministre de l'Agriculture, entend le retenir au village en lui donnant les moyens de prendre une exploitation à son compte et même de devenir propriétaire. C'est-à-dire qu'il veut attacher le cultivateur à son métier en supprimant le salariat. Ses suggestions ont trouvé au Parlement un accueil favorable. M. Victor Boret, ancien ministre, les a condensées en une proposition de loi signée de 227 de ses collègues sur laquelle je reviendrai quelque jour. Je tiens pour l'instant que la mesure envisagée, s'appuyant sur un mécanisme bancaire assez compliqué, serait d'une application pratique très difficile et que le succès, d'ailleurs incertain, ne s'obtiendrait qu'après un long temps.

Moins ambitieuses étaient les vues d'un autre spécialiste des questions rurales, M. Augé-Laribé, dans son ouvrage excellent et toujours actuel, *L'Evolution de la France agricole*², paru en 1912. Tablant sur ce fait que l'ouvrier se fixe volontiers là où il peut avoir une certitude d'occupation — à preuve les montagnards des Cévennes qui s'établissent en grand nombre dans les vignobles du Gard et de l'Hérault où ils trouvent un travail assuré pour toute l'année — M. Augé-Laribé souhaitait la création d'industries villageoises, telles que fromageries, féculeries, distilleries utilisant sur place les produits du rayon et offrant un débouché à la main-d'œuvre locale.

Bien d'autres, d'ailleurs, ont prôné soit la résurrection des anciens métiers à domicile, soit la création d'industries nouvelles partout essaimées. Et sans doute y aurait-il dans cette voie quelque chose à entreprendre.

Voici enfin un autre palliatif dont je ne sais pas à qui revient l'idée première, mais qui me semble très digne de retenir l'attention. Ce serait de réserver aux parias de la terre un très grand nombre de petits emplois publics, notamment dans le service vicinal et dans celui des eaux et forêts. Il n'y aurait, j'imagine, qu'un minimum d'inconvénients à recruter les cantonniers non plus à 25 ou 30 ans, mais

1. Payot, éditeur.

2. A. Colin, éditeur.

bien à 45, 50, voire 55 ans — et à les maintenir en fonctions, fors le cas de maladie ou d'infirmités, jusqu'à 70 ans et même plus. Mesure conforme à la justice, à la logique, à la raison. Car il y a évidemment quelque chose de choquant dans le fait de voir un adulte dans la force de l'âge rafraîchir les saignées d'un accotement, curer sans hâte un bout de fossé, ou balayer la poussière de la chaussée, alors qu'un tâcheron sexagénaire trime durement d'un soleil à l'autre, aux pires métiers de force, incertain du lendemain. Et il n'est pas moins pénible que d'anciens cantonniers, remerciés à 65 ans avec une retraite ridicule, soient obligés à redevenir journaliers... Au demeurant double avantage de bras vigoureux conservés à la production et d'hommes vieillissants que les grands labeurs ont fatigués, trouvant enfin, dans un emploi en rapport avec leurs moyens, la sécurité de leurs derniers ans. Qui peut dire qu'une telle perspective ne ferait pas demeurer à la terre un nombre important de salariés ?

Mais les administrations intéressées se montreraient certainement hostiles à semblable tentative, parce que chaque administration vit pour elle-même, non en fonction de la vie générale, et n'a cure de la logique, du bon sens et de l'humanité !

TRAVAIL SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL

par L. HOULLEVIGUE
(Université de Marseille.)

IV. — L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL.

La Science doit pénétrer l'usine et l'atelier, non seulement par ses découvertes, mais encore, et surtout, par ses méthodes. L'organisation scientifique de la production n'est pas indifférente à nos grands industriels; elle devrait être pratiquée par tous. Le Taylorisme n'est qu'un mot s'il ne comporte pas une adaptation, spéciale à chaque fabrication, des règles générales édictées par Taylor. La restauration de nos régions dévastées nous fournit l'occasion d'appliquer largement ses principes.

La Science nourrit l'usine par ses découvertes: matières colorantes, produits pharmaceutiques, nouveaux aciers ou alliages doués de propriétés intéressantes, machines ingénieuses, viennent constamment renouveler les moyens d'action et les buts de l'industrie. Mais la Science est plus utile encore en suggérant les méthodes d'organisation qui rendent le travail plus aisé ou plus productif. De même que l'ingénieur étudie la marche de sa machine à vapeur pour en obtenir le meilleur rendement, l'industriel imprégné de l'esprit scientifique analyse le fonctionnement de son usine, en remplaçant les épithètes par des chiffres et les appréciations par des bilans. Cette analyse est la préface nécessaire de tous les perfectionnements; le but à atteindre, c'est que l'usine tout entière fonctionne, non comme une juxtaposition de pièces détachées, mais comme une machine dont tous les mouvements sont coordonnés en vue d'une fin unique, qui est de produire.

Ce serait une erreur de croire que l'industrie française se soit désin-

téressée de ce point de vue avant d'avoir reçu de l'étranger des avertissements et des exemples. On rappelle, à ce propos, que Vauban peut être considéré comme l'inventeur du chronométrage, cher aux organisateurs américains, car, à propos des terrassements de la citadelle de Strasbourg, il avait fait étudier, montre en main, les conditions du transport des terres à la brouette, afin de régler équitablement les salaires des ouvriers. Un peu plus tard, le célèbre ingénieur Bélidor déterminait à son tour, et toujours pour régler une question de salaire, le temps nécessaire pour enfoncer des pilotis. Mais il a fallu la pression de nécessités plus modernes pour que ce qui n'était qu'occasionnel devint systématique. C'est ainsi que l'ingénieur Ply écrivit un beau mémoire sur l'organisation, à la Manufacture de Saint-Etienne, de la fabrication des armes en série. Mais il n'y a pas de plus bel exemple que celui donné, depuis près de vingt ans, par M. Georges Charpy, aux grandes usines métallurgiques de Saint-Jacques, à Montluçon ; les méthodes, mûries au laboratoire, qu'il y a introduites ont rendu plus simple et plus économique le travail des métaux, au double avantage des ouvriers et de la Société de Châtillon-Commentry. Rappellerai-je encore qu'après la terrible catastrophe de Courrières, les Sociétés minières du Nord établirent à Liévin une station d'essais, où les explosions des houillères furent étudiées méthodiquement ? Le résultat de ces recherches permit de régler l'exploitation des mines de façon à réduire notablement les chances d'explosion ; cette intervention de la science dans le travail industriel a été accueillie avec satisfaction par la classe ouvrière, dont elle accroissait la sécurité ; mais elle a aussi payé largement les 100.000 francs qu'elle coûte chaque année en réduisant les indemnités d'accidents et l'arrêt du travail qui suit toujours les explosions ; ainsi le capital et le travail, malgré leurs conflits, s'accordent pour se féliciter de cette intervention.

Plus récemment, la fondation, par M. Wilbois, d'une école d'administration et d'affaires¹, la publication d'ouvrages comme celui de M. Henri Fayol², ont prouvé que nos grands directeurs d'usines se préoccupent de mettre de l'ordre dans la maison.

1. 100, rue de Vaugirard, à Paris.

2. *Administration industrielle et générale*, Dunod et Pinat, éditeurs, 1917.

Leur appel a grand besoin d'être entendu, car trop de gens, en France, travaillent au petit bonheur et remplacent la méthode par le « système D » ; M. Le Chatelier nous donne, de cet état d'esprit, un curieux exemple : « Visitant un jour, dit-il, une usine à porcelaine, on me prévint, à mon arrivée, d'une circonstance désagréable : le four *dormait*, et cela pouvait durer longtemps ; je voulus prendre la chose en plaisantant, mais les témoignages concordants du directeur, de l'ingénieur, du contremaître et de l'ouvrier chauffeur m'engagèrent à une prudente réserve, et je repartis sans attendre le réveil du four. »

Pourtant, il n'est personne, en France, qui ne connaisse, de nom tout au moins, la méthode Taylor ; tayloriser est un verbe que l'on conjugue à tous les modes, bien plus qu'on ne l'applique ; on trouve même des ingénieurs « tayloriseurs » ; ils offrent leurs talents aux industriels en mal d'organisation scientifique, et qui s'imaginent que Taylor a inventé, pour produire à bon compte, des formules magiques et des règles inintelligibles au commun des mortels. Ainsi, le branle est donné ; le mérite en revient, pour une large part, à M. Henry Le Chatelier qui s'est fait le protagoniste infatigable des nouvelles doctrines ; mais il tient aussi à l'étrangeté, peut-être voulue, de certains procédés américains, qui provoquent l'attention et soulèvent parfois des discussions passionnées ; le taylorisme est devenu une religion pour les uns, une hérésie pour les autres, et les exemples qu'on jette sans cesse dans la discussion sont, naturellement, ceux qui y prêtent le plus. Il est certain que certains côtés du taylorisme conçus et réalisés spécialement pour le milieu américain, exigent une adaptation à notre mentalité et aux conditions économiques de la France ; cette adaptation est surtout nécessaire pour tout ce qui concerne la taylorisation des travailleurs ; ici se pose un problème délicat, où la psychologie des masses humaines tient autant de place que la science. Je le réserverai pour une chronique spéciale, m'en tenant, pour cette fois, au cas le plus simple, c'est-à-dire à l'organisation scientifique de l'usine elle-même, ou de l'atelier.

Frederic Winslow Taylor fut un homme de haute valeur morale et scientifique ; ouvrier d'abord, puis directeur des plus grandes entreprises métallurgiques, il avait acquis une belle fortune par ses travaux, et spécialement par la découverte des aciers à coupe rapide, qui a

transformé les conditions de travail des métaux ; de cette fortune, il usa largement pour soutenir ses doctrines sur l'organisation scientifique ; mais l'exposé qu'il en a donné pourrait sembler un peu apocalyptique au lecteur français, si M. Le Chatelier n'avait pris la peine d'en extraire, à notre usage, les idées directrices : « Rechercher systématiquement, énumérer complètement, puis mesurer exactement les différentes conditions déterminantes, les facteurs du résultat cherché. L'organisation scientifique ne comporte pas nécessairement une grande invention ni la découverte de faits nouveaux extraordinaires ; elle consiste dans une certaine combinaison d'éléments, qu'on n'avait pas encore réalisée, dans le groupement de connaissances analysées et classées sous forme de règles qui constituent une science. Cette combinaison, qui constitue l'organisation scientifique, peut être résumée : Science au lieu d'empirisme — Harmonie au lieu de discorde — Coopération au lieu d'individualisme — Rendement maximum au lieu de production réduite — Formation de chaque homme pour lui faire obtenir le rendement et la prospérité maximum. »

Quand on essaie de réduire ainsi le taylorisme à son squelette de principes, il ne reste plus que des propositions à peu près évidentes ; comme certains liquides volatils, il s'évapore quand on essaie de le concentrer. C'est seulement dans les cas particuliers qu'on peut saisir sur le vif le mécanisme d'application du système Taylor. A ce titre, je citerai, comme l'exemple le plus simple et le plus « pédagogique », l'application que Gilbreth en a faite aux constructions en briques. Gilbreth étudia méthodiquement le travail des hommes employés à élever un mur, leurs attitudes, leurs gestes et la fatigue correspondante, ainsi que le temps perdu en fausses manœuvres mille fois répétées au cours d'une journée. D'après ces données, il établit une méthode de travail rationnelle et économique, les briques, déchargées des voitures, sont triées par l'apprenti et rangées sur un châssis en bois placé dans la position la plus avantageuse ; ainsi, le maçon économise le temps nécessaire pour retirer sa brique d'un tas irrégulier et choisir le bord le meilleur ; de plus, le mortier qu'on lui donne étant moins épais que celui qu'on employait auparavant, une simple pesée de la main lui permettra d'établir sa brique, au lieu d'avoir à la frapper de plusieurs coups avec le manche de sa truelle. Enfin, l'auge à mortier

et le châssis à briques sont placés sur une table, à portée de la main, ce qui dispense le poseur de l'effort qui consiste à se baisser pour ramasser sa brique ou une truelle de mortier. En même temps, la position de l'ouvrier par rapport au mur et aux matériaux a été réglée de la façon la plus avantageuse, et les mouvements ramenés au minimum. Résultat : 5 gestes par brique posée, au lieu de 18 dans l'ancienne pratique, et 350 briques posées par homme et par heure, au lieu de 120 ; le rendement du travail est presque triplé, et pourtant, la fatigue est moindre au bout de chaque journée.

Cet exemple comporte divers enseignements : il marque clairement le caractère pratique qui doit toujours présider à une organisation méthodique ; il ne s'agit pas, le plus souvent, d'inventer des machines compliquées, mais de coordonner avec précision les opérations successives ou simultanées ; dans le travail « en série » qui comporte une série d'opérations identiques, il faut se convaincre qu'une économie, même légère, sur chacune d'elles, se multiplie, en fin d'année, par un nombre considérable ; enfin Gilbreth était un ancien ouvrier maçon. ce qui prouve que les perfectionnements efficaces sont l'œuvre, longuement mûrie, de professionnels, que des tayloriseurs professionnels ne sauraient accomplir au pied levé.

Enfin, si j'ai choisi cet exemple, c'est parce que nous pouvons en faire une application immédiate au problème qui nous intéresse le plus, la reconstitution de nos villes du front, anéanties par la guerre et par la volonté dévastatrice de l'Allemagne. Toutes celles du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme étaient construites exclusivement en briques et la nature du sous-sol impose, pour la reconstruction, les mêmes matériaux. On évalue à 250,000 le nombre des immeubles entièrement détruits, depuis les grandes fabriques jusqu'aux modestes corons. Comptons chacun d'eux à 30,000 briques, la journée d'ouvrier, de 8 heures bien entendu, à 20 francs, et calculons sur ces données l'économie de main-d'œuvre produite par l'emploi de la méthode Gilbreth : nous trouvons 90 millions de francs, ce qui, même en un temps où l'on jongle avec les milliards, est loin d'être négligeable. Mais plus importante, encore, est l'économie de temps ; supposons que les poseurs de briques soient au nombre de 5,000 et travaillent 300 jours par an ; avec l'ancienne pratique, cette équipe

mettrait 5 ans à élever les murs des nouveaux édifices ; travaillant suivant la méthode accélérée elle aurait terminé en moins de 2 ans.

Voilà donc ce que renferme, en puissance, la modeste modification que j'ai prise en exemple. On peut encore, pour les étables, les murs de clôtures, et même pour certaines fermes, employer des briques en terre comprimée et séchée sans cuisson, recouvertes, après construction, d'un enduit hydrofuge ; une pratique de 2 ans a montré que les murs élevés avec ces matériaux résistaient convenablement aux diverses causes de dégradation et j'ai sous les yeux la photographie d'une maison, fort coquette, ma foi ! qui a résisté gaillardement à une année d'intempéries : ainsi, économie de temps, de transport et de charbon puisque les briques peuvent être fabriquées sur place, avec un matériel peu coûteux.

De grands esprits diront que tout cela n'est pas la science ; j'y retrouve pourtant l'emploi de la méthode expérimentale et une étude rationnelle des problèmes à résoudre. Tout est à refaire dans les régions dévastées ; pour la première fois, nous taillons dans du drap neuf ; jamais meilleure occasion, ni plus importante, ne nous sera offerte d'appliquer les méthodes d'organisation scientifique et d'établir nos usines du Nord dans les conditions qui permettent une production intense et économique. Il n'y a pas, pour notre relèvement national, de problème plus important.

CHRONIQUE DES LETTRES CONTEMPORAINES

Un nouveau critique : M. Fernand Vandérem,

par J. ERNEST-CHARLES

La France compte, n'est-ce pas, un critique de plus. Et bientôt le plus décrié des genres littéraires — qui est la critique littéraire, n'en doutons pas — sera aussi le plus cultivé.

Bref, le critique dont nous saluons l'avènement un peu inattendu est M. Fernand Vandérem, auteur du *Miroir des Lettres*. Il me semble que ce titre est particulièrement significatif, car, dans ce miroir, M. Fernand Vandérem se plaît à se regarder. Non que sa complaisance soit impertinente. Mais M. Fernand Vandérem, romancier, auteur dramatique, écrivant soudain et même impromptu des études de critique littéraire, laisse le plus naturellement du monde se refléter dans ces études tout ce qu'il sait, tout ce qu'il pense, tout ce qu'il veut, et ses goûts et ses préférences et ses habitudes mêmes. Il se place à son insu au centre de ses études ou, si vous voulez, devant son miroir, le miroir des lettres. Et il cause.

M. Fernand Vandérem a écrit les plus aimables chroniques. Chroniques parisiennes sur le temps présent. Les chroniques qu'il écrivait étaient déjà, sont encore, des causeries. On prétend que l'art de la conversation se meurt en France où il a fleuri avec tant de grâce. On le prétend à tort. L'art de la conversation ne disparaît point : il se transforme. Et les causeurs, que l'on n'écoute plus guère dans les salons distraits et enclins à redevenir barbares, s'épanchent dans les chroniques et jusque dans la critique littéraire. Ah ! nous ne manquerons pas de critiques désormais ! M. Fernand Vandérem est l'un d'eux, le dernier venu, mais non le moins attrayant, certes ! Et il le sait bien ! Il le sait si bien que, par la force des choses et selon le penchant irrésistible de la nature humaine, il s'écoute un peu parler.

Je n'affirme pas que ce soit ce défaut léger, léger, qui nous enchante le plus dans cette critique nouvelle. Mais il en fait pour une part l'originalité. L'originalité n'a pas toujours des façons aussi séduisantes de se manifester.

Il n'est pas de causeur qui ne veuille passer pour être plein d'agrément. C'est la loi du genre, dirais-je. Il importe donc de ne point heurter les gens de loisir auxquels on s'adresse. Il importe en outre de ne leur parler que de ce qu'ils sont capables de comprendre, de ce à quoi ils sont, dans une certaine mesure, entraînés à s'intéresser. Mais, cela va de soi, le plus habile des causeurs peut élever le ton de la conversation et même en élever le sujet. Quel tact, toutefois, il lui faut, et quelle dextérité ! Et avec ces qualités rares et fines et que M. Fernand Vandérem possède sans aucune contestation possible, le causeur, qui veut qu'on ne se détourne point de sa causerie, sera prudent de ne pas abuser de sa supériorité, et de n'élever le ton et le sujet de la conversation que dans les cas de nécessité absolue. M. Fernand Vandérem a trop d'esprit et il est un causeur trop expérimenté pour ne pas être, en l'affaire, extrêmement prudent.

Il se hausse d'ailleurs aux idées générales et aux considérations importantes sur l'évolution des intelligences et des sensibilités, et des doctrines et des talents... Mais, idées générales et considérations importantes ne dominent pas ses études de critique littéraire. Elles s'y ajoutent seulement et comme pour faire diversion. Elles y interviennent enfin parce que, des unes et des autres, il en faut aussi.

Évidemment, il n'en faut pas trop.

L'ingénieux causeur de la critique saura donc répartir ses idées générales et aménager ses considérations importantes. Non pour qu'elles servent de repoussoirs ! Cela va sans dire et c'est à peine si cela va mieux en le disant. Cependant il est d'abord essentiel, et il est essentiel ensuite, qu'un causeur maintienne ses auditeurs ravis et curieux encore, et pour cela que sa causerie soit bien distribuée et qu'elle rassemble, en ordre apparemment dispersé, mais avec une exacte discipline, tous les éléments qui font précisément qu'elle plaît.

Alors, causons. Ou plutôt, 'écoutons causer ce causeur.

M. Fernand Vandérem cause au long des pages de la *Revue de Paris*. La *Revue de Paris* s'était fait, dans le petit monde des revues notables, une sorte de personnalité, en expulsant toute étude régulière de critique. Survint la guerre. La *Revue de Paris* se fit une personnalité rajeunie en créant une rubrique régulière de critique. Qui donc certifiait que la guerre n'a rien changé à rien !

M. Fernand Vandérem fut tout de suite avec succès le critique de la *Revue de Paris* ; succès légitime, puisque M. Fernand Vandérem a des qualités littéraires depuis longtemps brillantes et puisque, dans le miroir des lettres, passaient les images de la vie littéraire telles que les lecteurs de la *Revue de Paris* souhaitaient, en somme, de les voir.

Il s'agit ici de la littérature et il s'agit, en outre, de Paris, d'un Paris « distingué », si cette épithète a encore un sens, mais d'un Paris dont l'horizon a ses limites...

M. Fernand Vandérem place l'Académie Française au centre de la littérature et des manifestations littéraires. Les réceptions à l'Académie Française sont des événements caractéristiques, et il arrive que les hommes qui y sont reçus ne soient pas moins caractéristiques. Les prix académiques marquent aussi les grandes étapes du mouvement littéraire en avant. M. Fernand Vandérem discerne avec netteté le grand prix de littérature et le grand prix du roman. C'est M^{me} Gérard d'Houville qui obtint le grand prix de littérature en l'an 1918. Il n'est pas négligeable de savoir que le grand prix du roman fut attribué à M^{me} Camille Mayran. Quelques personnes furent, paraît-il, assez surprises de cette attribution qui leur révélait M^{me} Camille Mayran. M. Fernand Vandérem l'explique et il la justifie... Il analyse les conditions d'attribution du prix avec autant de soin que s'il s'agissait des clauses d'un traité de paix. Et ne croyez pas qu'il ne garde pas toute son indépendance. Loin de là, et il ne serait pas trop malaisé d'apercevoir, sous ce sérieux imperturbable et quasiment implacable de l'analyse, une caustique ironie. Mais le causeur ne peut choquer brutalement les personnes auxquelles sa causerie s'adresse. Il accepte les idées reçues, les conventions, les préjugés, et ne les redresse que

doucement, et il les redresse en les expliquant, en les justifiant.

Qu'un préjugé ait besoin d'être justifié par celui qui se donne la mine de l'accepter d'abord, c'est le commencement de la fin, et cela permet toutes les espérances pour les esprits novateurs... Mais il est indispensable que le causeur entre dans le point de vue des gens avec qui ou pour qui il cause : M. Fernand Vandérem y entre de la meilleure façon et s'il ne nous persuade pas absolument de l'importance majeure des récompenses académiques, il nous donne un chapitre sur l'histoire des mœurs de la bonne société littéraire, et ce chapitre est exquis.

Toujours ainsi, M. Fernand Vandérem est un causeur si courtois qu'il n'imposera pas des découvertes énormes et telles que son auditoire stupéfait pourrait se demander, en se repliant un instant sur soi-même, s'il ne pêche pas gravement par ignorance. M. Fernand Vandérem au contraire procure toujours à ses auditeurs cette impression satisfaisante qu'ils sont très informés et dignes d'être informés davantage.

La réussite ! Il faut avoir obtenu la réussite. M. Fernand Vandérem cause presque toujours à propos des écrivains dont on parle, à propos des écrivains dont on connaît au moins le nom. Mais il définit la réussite à merveille, et ses causes et ses conséquences. Il ne traite pas la réussite en ennemie. Excellente leçon de mœurs littéraires. Puisse-t-elle ne pas être exprimée vainement ! Un écrivain peut avoir obtenu la réussite et ne pas être dépourvu de très bonnes qualités. M. Fernand Vandérem l'atteste, le démontre. Il administre spirituellement des preuves très utiles et toujours opportunes.

La réussite n'implique pas fatalement le mérite littéraire. Elle n'est pas non plus inéluctablement un vice réhibitoire. Elle n'exclut ni la puissance, ni la nouveauté, ni le charme même. Marie Leneru avait réussi, dont l'œuvre a de la portée. Pierre Benoit réussit à bon droit, qui a l'imagination fertile, variée, ingénieuse, et dont les récits enchantent justement. Il n'est pas inconvenant non plus de déterminer le petit brouhaha favorable qui monte au cours d'une année littéraire autour du nom de M^{me} Jane Cals romanicère spontanée, franche et pourtant si maîtresse d'elle-même en sa liberté volontaire... Et M. Fernand Vandérem est homme à franchir les frontières du monde

élégamment civilisé qui serait d'autant plus fondé à le prendre pour oracle. Il va chercher la réussite d'aujourd'hui, la gloire de demain, jusque dans les petits groupes d'écrivains qui ne hantent pas encore les salons ou les académies, et, déjà, il signale les plus hardis, les plus profonds ou les plus énigmatiques, vraisemblablement les meilleurs d'entre eux... M. Fernand Vandérem est un oracle très judicieux en sa témérité et dont les vaticinations aisées, souriantes, intelligentes et extraordinairement limpides se font d'autant mieux accepter qu'elles se font plus facilement comprendre.

Est-ce qu'il n'arrive pas à M. Fernand Vandérem qu'il s'en laisse imposer par la réussite, en dépit de ce qu'il soit fort circonspect et prompt à contrôler ses enthousiasmes? Guitry, Lucien Guitry est un artiste célèbre. Les amis de Lucien Guitry vantent sa verve caustique. Or, M. Lucien Guitry a écrit un roman et deux pièces. Et M. Lucien Guitry écrivain tient dans le livre de M. Fernand Vandérem plus de place que Mgr Baudrillart, qui pourtant est membre de l'Académie Française... Je ne veux pas alléguer que M. Fernand Vandérem parle de Mgr Baudrillart en trop peu de mots et trop négligents. Mais il se pourrait que la postérité n'acceptât pas toute l'admiration de M. Fernand Vandérem pour Lucien Guitry écrivain. A moins que? Décidément oui, décidément je crois que cette fois-ci, c'est M. Fernand Vandérem qui se trompe.



M. Fernand Vandérem se trompe rarement, parce qu'il est sensé, sage, précautionneux même en sa sagesse. Il est de trop bonne compagnie en tous cas pour commettre des erreurs brutales et irrémédiables. Je ne lui tiendrais pas rigueur s'il était plus vigoureux en ses affirmations même aventureuses. Mais il cause. Et le causeur regarde celui qui l'écoute et il sait bien pourquoi. M. Fernand Vandérem est aussi audacieux que peut l'être un critique, d'ailleurs libre et compréhensif, mais soucieux de n'offusquer personne.

Comme ce souci est moins obsédant lorsqu'il remonte au passé, au passé récent — car le XIX^e siècle seul apparaît en ce livre — les jugements de M. Fernand Vandérem sont alors plus amples, plus circon-

stanciés, ont alors plus de force, une pénétration plus résolue et plus appliquée. Ainsi le jugement sur Rostand, qui ne saurait être efficacement frappé d'appel. Et M. Fernand Vandérem s'adonne à la tâche de rajeunir le prestige, l'influence même de Jules Lemaître. Il trouve à ce rajeunissement des motifs qui n'ont peut-être que le tort d'être un peu cherchés. Et déjà, M. Fernand Vandérem ne dédaigne pas de formuler les doctrines, disons les « directives » de sa propre critique. Eh là ! il y a temps pour tout et nous savons de reste que les directives sont faites pour qu'on en change. M. Fernand Vandérem en changera, et qui sait s'il n'élargira pas et n'approfondira pas sa critique !

Mais déjà il nous a fourni un document extrêmement significatif sur la littérature contemporaine vue pour les milieux mondains, sinon vue des milieux mondains. Voilà l'état de la culture littéraire dans la société polie de notre époque. D'où il suit que notre époque est une société polie et qui a une culture littéraire. Constatation réconfortante.

Il va de soi que M. Fernand Vandérem dépasse de beaucoup ceux qu'il conduit. Il les dépasserait bien plus encore, s'il n'avait l'obligance et la conscience de vouloir les guider et les entraîner.

VIE POLITIQUE DE LA NATION

par GEORGES GUY-GRAND.

De l'économique au politique¹.

La tentative de grève générale du mois de mai ; pourquoi elle n'a pas réussi. — Les conditions d'utilité de la grève générale selon Jaurès. — A la recherche des maîtres ; la Confédération générale du travail et les idées proudhoniennes, bref exposé et brève critique. — Nécessité d'accorder la souveraineté nationale avec les nouveaux besoins des classes ouvrières.

Le malaise social, non moins grave que le malaise international, s'est résolu, lui aussi, en crise : la tentative de grève générale du mois de mai. Chacun sait dans quelles conditions — ce n'est d'ailleurs pas l'objet de cette rubrique de l'exposer — elle a éclaté, s'est prolongée près de trois semaines, a échoué. On n'entend pas apprécier ici les mesures d'action et de riposte prises soit par les organisations ouvrières, soit par les compagnies et le gouvernement. Constatons seulement que la grève, telle qu'elle était engagée, était condamnée à ne pas réussir ; c'était l'avis des conducteurs les mieux renseignés du mouvement ouvrier. Et c'est, peut-on dire, l'avis posthume de Jaurès, dont les *Cahiers des Droits de l'Homme* ont réimprimé fort opportunément une de ses *Études socialistes* sur « la grève générale et la révolution », qui reste bonne à méditer.

Selon Jaurès, qui ne se place qu'au point de vue socialiste, il y a « trois conditions indispensables pour qu'une grève géné-

1. Le retard de notre n° d'avril nous permet d'y insérer une chronique des événements de mai, ce dont nos lecteurs nous excuseront sans peine.

rale puisse être utile : 1° Il faut que l'objet en vue duquel elle est déclarée passionne réellement, profondément la classe ouvrière ; 2° Il faut qu'une grande partie de l'opinion soit préparée à reconnaître la légitimité de cet objet ; 3° Il faut que la grève générale n'apparaisse point comme un déguisement de la violence, et qu'elle soit simplement l'exercice du droit légal de grève, mais plus systématique et plus vaste, et avec un caractère de classe plus marqué ».

Il était visible, même aux yeux les moins exercés, que ces conditions n'étaient pas remplies. La grève était déclenchée par la Fédération des cheminots et soutenue par la Confédération du Travail pour obtenir — c'était le but officiellement proclamé — la « nationalisation industrialisée » des services publics. Quoi qu'on pense de cette conception, il est trop certain qu'elle n'était pas pleinement comprise, même de la plus grande partie des ouvriers ; ils ne pouvaient par conséquent se « passionner réellement » pour elle. Les « extrémistes » ont des mots d'ordre simples et violents, des images plus que des idées, des « mythes » qu'il ne faut pas serrer de trop près de crainte de les voir s'évanouir, mais qui ont un incontestable pouvoir moteur sur les esprits frustes ou candides. Mais la nationalisation des services publics est une construction laborieuse, intellectuelle, difficile à suivre dans ses détails et que les dirigeants mêmes de la C. G. T. avouaient n'être pas complètement au point. Il faut, pour entreprendre une lutte avec un tel objet, une capacité intellectuelle et économique que la classe ouvrière, dans son ensemble, ne possède pas encore.

Peu compris d'une grande partie de la classe ouvrière, l'objet de la grève l'était moins encore du public lui-même ; les promoteurs du mouvement n'avaient pas pour eux « la plus grande partie de l'opinion ». Constatons ici encore simplement le fait, sans l'apprécier. Malgré les appels multipliés de la Confédération du Travail, malgré les proclamations où elle affirmait mettre au-dessus de tout l'intérêt général, l'opinion est restée hostile. Les syndicalistes en ont rendu responsable la presse, qui y est bien pour quelque chose ; mais l'hostilité était plus profonde. On n'a pas compris comment l'intérêt général pouvait être efficacement servi par une grève qui ne faisait qu'aggraver immédiatement le gâchis économique dont nous avons tant besoin de sortir. Surtout on n'a pas admis, dans ce pays de démocratie, une pres-

sion violente exercée par une fraction de la nation sur la volonté de cette nation ; la France répugne à la dictature du prolétariat comme à toute autre. Il semble enfin que les socialistes et les syndicalistes aient méconnu un autre des avertissements de Jaurès ; ils ont sous-estimé la force de résistance de cette bourgeoisie qu'ils croyaient épuisée, et qui a révélé à l'épreuve une vigueur de réaction qu'on peut diversement apprécier, mais à quoi il fallait s'attendre. La bourgeoisie eût-elle d'ailleurs fléchi que les ouvriers des villes trouvaient devant eux la France rurale qui, sauf dans les régions de grande culture, est loin de leur être favorable. Ce sont là des faits, qui expliquent l'échec du mouvement ; les sujets de mécontentement auxquels il a été fait allusion dans notre avant-dernière chronique en expliquent la genèse.

Voyons maintenant les choses de plus haut. Par delà le tumulte des événements quotidiens cherchons les idées directrices, comme disait Claude Bernard, qui les inspirent. Ces idées sont réelles ; la France est un pays d'idéologie, elle ne se satisfait pas d'un pragmatisme pur et simple ; les mouvements sociaux cherchent à retrouver, en les accordant avec les besoins actuels, les conceptions des théoriciens, qui leur donnent des titres de noblesse. Pour l'évolution économique les tendances sont nettes. Tandis que le socialisme politique recommence à se réclamer presque exclusivement de Karl Marx, les dirigeants de la Confédération du Travail remettent en honneur les idées de Proudhon¹.

Pas en ce qui concerne les grèves. L'auteur de la *Capacité politique des classes ouvrières* s'y montrait hostile ; les premières organisations ouvrières n'y étaient d'ailleurs pas plus favorables. Ce moyen de lutte n'est apparu comme légitime qu'à mesure que la grande industrie a pris tout son développement. Mais les syndicalistes d'aujourd'hui empruntent à Proudhon son idée maîtresse que l'ère est close des questions

1. On nous permettra de signaler, à ce propos, qu'un livre vient de paraître, *Proudhon et notre temps*, publié par « les Amis de Proudhon », qui confronte les idées du philosophe politique avec les principaux problèmes actuels (Proudhon et la guerre, Proudhon et le fédéralisme, Proudhon et l'impôt, Proudhon et l'Éducation, etc.). Préface de M. BOUILLÉ, professeur d'Économie sociale à la Sorbonne (Éditions et Librairie, A. Chiron, éditeur.)

purement politiques et que désormais tous les problèmes à résoudre sont exclusivement économiques. « L'atelier doit remplacer le gouvernement », a dit au congrès de Lyon, en septembre 1919, M. Jouhaux, secrétaire de la Confédération générale du Travail, et il a ajouté qu'il en était resté à cette « vieille idée proudhonienne ». Le dédain de la politique pure, la méfiance de l'État, que les syndicalistes — comme les économistes libéraux — veulent priver de tous ses pouvoirs de contrainte (ils ont grand soin de dire que la nationalisation qu'ils réclament n'a rien de commun avec l'étatisation autoritaire et bureaucratique), la gestion des services publics par des conseils d'administration où se trouvent réunis, comme dans l'actuel Conseil économique du Travail, les principaux éléments de la vie nationale, des représentants du travail, des techniciens, des administrations et des consommateurs ou « usagers », toutes ces idées sont sensiblement d'inspiration proudhonienne. Et les chefs du mouvement ouvrier n'en font pas mystère.

Mais ce patronage idéologique suscite des controverses. Proudhon, fort combattu de son vivant, l'est de nouveau maintenant que son action ressuscite : ses mânes de lutteur doivent en tressaillir dans sa tombe ! M. Robert Pinot, secrétaire général du Comité des Forges de France, a notamment, sous le titre *La Confédération générale du Travail et les idées proudhoniennes*, donné à la *Revue hebdomadaire* une critique vigoureuse des plans du maître et des disciples. M. Pinot ne croit pas que l'action économique tuera la politique ; il ne voit dans le Conseil économique du Travail « qu'un Parlement fragmenté en commissions ». La C. G. T. d'ailleurs, de son propre aveu, a engagé des campagnes qui n'ont rien de professionnel, au sens strict du mot. Et surtout M. Pinot critique l'optimisme excessif qui est au fond du « mutualisme » proudhonien. Celui-ci suppose la fidélité des hommes à leurs engagements, une morale ascétique, « une société immobile d'honnêtes gens, qui ne s'acharneront plus à transformer et à perfectionner une vie où tous leurs désirs modestes seront satisfaits ». Or, répond ce grand industriel, les hommes ne sont pas près d'être vertueux, et le progrès ne peut s'accomplir que par des « convoitises particulières, tendues en avant ». A la tribune du Parlement une autre voix déjà, d'homme d'affaires pareillement, avait fait entendre qu'« en ce qui concerne celles des œuvres humaines dans lesquelles il y a un maniement

d'argent » elle ne connaissait « actuellement qu'un seul levier : l'intérêt ». Ainsi, aux généreux espoirs des « utopistes » se sont toujours opposées les froides constatations des « réalistes ».

On ne peut, dans le cadre de cette chronique, entreprendre une discussion doctrinale ; il a suffi de montrer, conformément à une méthode d'ailleurs très proudhonienne, comment se posent en même temps, dans les esprits et dans les faits, la thèse et l'antithèse. La synthèse se fera, par le mouvement même de la vie, dans la mesure où se réalisera cette capacité politique, économique et morale des classes ouvrières que posait à celles-ci, comme condition de réussite, dans son dernier livre, le rude auteur de *la Justice*, et sans laquelle aucun résultat, même obtenu par la violence, n'est assuré d'être stable.

..

Voici donc la question réglée, législativement. La Chambre, par une majorité qui englobe jusqu'aux radicaux-socialistes, s'est montrée décidée à maintenir, contre toute dictature, d'où qu'elle vienne, la souveraineté du suffrage universel et le « respect des lois de la République ». Le groupement corporatif, organisme nécessaire pour dépasser l'individualisme économique qui n'est plus adapté à la grande industrie¹, a trouvé la limite de son pouvoir dans la souveraineté nationale ; un Parlement exclusivement économique serait lui-même obligé d'accorder tous les intérêts.

Mais les erreurs ou les faiblesses de la Confédération du Travail ne doivent pas faire oublier qu'elle est une institution organique, dont d'autres institutions peuvent contrebalancer l'action exclusive. Ces erreurs mêmes sont inévitables si l'on songe, suivant le mot de Waldeck-Rousseau qu'a rappelé le président du Conseil, qu'« avant de devenir sage il faut avoir été longtemps libre ». Et si M. Robert Pinot a eu raison d'insister, dans l'étude à laquelle il vient d'être fait allusion, sur la nécessité des chefs et d'une direction énergique, les chefs de leur côté ne doivent pas oublier que les subordonnés aspirent à devenir, dans la mesure où ils en sont capables et suivant des modes qui

1. Voir un suggestif ouvrage de M. Gaston Morin, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, *la Révolte des faits contre le Code* (Bernard Grasset, éditeur).

restent à préciser, des collaborateurs. Un de ces chefs l'a déclaré : les temps sont révolus du patronat de droit divin. Malgré bien des secousses, que les bons citoyens de part et d'autre doivent s'efforcer de réduire au minimum, la démocratie industrielle prolonge la démocratie politique.

PIERRE PUGET ET VERSAILLES

Un article de PAUL GRUYER
dans les « Débats », 12 octobre 1919.

A l'entrée du Tapis-Vert de Versailles où, les majestueuses frondaisons du parc commencent à se dorer des tons roussis de l'automne, s'arrondit en arc de cercle une demi-lune, où deux socles de marbre rectangulaires portent en pendant deux groupes sculptés. Ce sont deux copies de l'antique, représentant : l'un *Pælus et Arria*, œuvre de l'école de Pergame, assez mal définie ; l'autre, le *Laocoon et ses enfants* se débattant sous l'étreinte des serpents qui les enserrrent, ouvrage célèbre de l'École de Rhodes. Ces deux groupes ne sont point ceux qui figuraient à cette place sous Louis XIV, et ils ont remplacé deux grands chefs-d'œuvre français, le *Milon de Crotone* et l'*Andromède*, de Puget, aujourd'hui au Louvre.

L'histoire des groupes disparus et celle des rapports malheureux du génial sculpteur avec le Grand Roi est une page douloureuse et trop oubliée de l'histoire de Versailles. Il n'est pas sans intérêt de la rappeler au passant, de lui remémorer ce poignant drame de l'art, perdu depuis dans la splendeur ambiante.

Esprit fier et indépendant, tête chaude et généreuse, conscient de sa valeur et n'admettant pour son art aucun marchandage, peintre, sculpteur, celui que l'on a surnommé le Michel-Ange français s'était révélé dans toute sa puissance, à Toulon, en 1656, avec ses magnifiques Cariatides de l'hôtel de ville. Venu à Paris, il fut mis en rapports avec Fouquet, s'engagea avec lui, après avoir refusé les offres tardives que Mazarin lui fit faire par Colbert, au nom du jeune roi, encore mineur, et partit en Italie, afin d'y choisir lui-même et acquérir les marbres dont il avait besoin pour les travaux qu'il méditait. La disgrâce de Fouquet étant survenue durant ce temps, en 1662, il se fixa à Gênes, où il produisit des œuvres importantes, traité avec honneur et avec une largesse pécuniaire digne de son génie.

En 1669, Colbert, poussé par l'opinion publique, demande à l'artiste de rentrer en France, mais en lui gardant, semble-t-il, une mauvaise rancune, et pour l'étouffer à Toulon, avec un maigre salaire, dans la charge de directeur de la sculpture navale. Puget, qui avait rêvé de venir à Versailles et de collaborer à l'œuvre immense qui s'édifiait, se mit, non sans dépit, à travailler le bois et para de ses sculptures inutiles des nefs dorées, qui brûlaient dans les batailles ou sombraient dans les tempêtes.

Révolté de cet absurde labeur, digne de Sisyphe, ou s'anéantissait tout son être, Puget quitte Toulon et se retire à Marseille, sa ville natale, où, reprenant l'ébauchoir et le ciseau, il s'enferme en tête à tête avec son *Milon de Crotone*, qui, terminé, lui est acheté pour Versailles. Le marbre arrive, en 1683. Mais qu'en fera-t-on ? Ce Milon, dont un chêne étreint la main et qui se débat, impuissant, malgré sa force, contre le lion qui a bondi sur lui, entrant ses crocs et ses griffes dans son corps pantelant, c'est la clameur désespérée de la souffrance humaine, c'est Puget lui-même, dont le bras a été paralysé, qui clame sa douleur. L'œuvre détonne dans cet Olympe des dieux, de chair et de marbre, dans ce parc aux écroulements de fleurs, où chantent les jets d'eau des bassins, où tout est joie et sérénité. Les nymphes tendent au soleil leur gorge nue, les faunes rient sous la feuillée, l'enfance, c'est le Roi qui l'a prescrit, sourit et se joue partout ; toute misère a été délibérément écartée. Le tragique martyr n'est pas dans la gamme voulue, et Le Brun, qui est l'ordonnateur de la décoration sculpturale du parc, hésite à l'exhiber. C'est Louis XIV, assure-t-on, qui tranche la question en donnant au *Milon de Crotone*, à l'entrée du Tapis Vert, en plein cœur du parc, la place d'honneur. Un mot de Marie-Thérèse aurait achevé sa fortune. « Ah ! le pauvre homme ! » se serait-elle écriée avec émotion, devant la statue, et chacun dès lors de répéter à l'envi que l'œuvre nouvelle est un chef-d'œuvre.

Louvois fut chargé de demander à Puget un pendant au *Milon* et, dans sa lettre, il s'informait, de la part du roi, de l'âge de l'artiste. « J'ai soixante ans, Monseigneur, répondit Puget, avec une noblesse toute cornélienne, mais j'ai des forces et du courage pour servir encore longtemps. Je suis nourri aux grands ouvrages. Je nage quand j'y travaille, et le marbre tremble devant moi, pour grosse que soit la

pièce. » C'est alors qu'il termina l'*Andromède*. Il l'envoya, en 1685, avec son fils, qui fut chargé de la présenter à Louis XIV. « J'espère, écrivit-il, que cet ouvrage sera plus beau et plus agréé que celui du *Milon*. La pièce de marbre est sans défaut et blanche comme la neige. J'y ai travaillé, en divers temps, cinq ans. » La grâce s'alliait ici à la puissance. Persée, dont un duvet nouveau couvre à peine les joues, détache délicatement, de sa main robuste, les liens d'Andromède. La jeune fille est à demi pâmée sur le bras du héros ; son corps est déjà celui d'une femme, sa tête est presque celle d'un enfant ; dans ses yeux moites, encore effarés du danger qu'elle a couru, on voit poindre, pour son sauveur, la flamme naissante de l'amour. Avant que le groupe fût hissé sur son socle, on le fit garder à vue, nous apprenant les Comptes, par un sergent nommé Cottard.

Puget fut réglé à 14.500 livres (58.000 francs environ). C'était le taux moyen en usage pour les sculpteurs habituels de Versailles. Mais Girardon troussait une œuvre en six mois, aidé au besoin par ses élèves ; il n'y passait pas cinq ans. En outre, les frais de Puget avaient été lourds. Il réclama ; Louvois lui reprocha d'être trop cher et de prétendre à la solde d'un général d'armée. Voyant que ses placets demeuraient sans résultat, l'artiste finit par se soumettre. Il méditait d'autres projets pour Versailles, parmi lesquels un Apollon colossal de douze mètres de haut, entouré de Tritons et de Néréides. Sur ces entrefaites, s'étant vu retirer, par la municipalité de Marseille, à la suite d'obscurités intrigues, la commande qui lui avait été promise d'une statue équestre de Louis XIV, il prit le parti de venir lui-même plaider sa cause à la Cour. Il fut reçu à grands coups de chapeau, avec maint éloge de son génie et maint embrassement ; Louis XIV lui remit une médaille d'or à sa royale effigie. Mais les mêmes marchandages recommencèrent avec Louvois. Puget eut le tort, d'autre part, de se créer de nombreux ennemis. Par un travers que nous avons, de nos jours, retrouvé chez Rodin, il affectait de mépriser avec excès et en bloc tous ses confrères. Si quelques-uns de ceux-ci étaient en effet des médiocres, il s'en trouvait d'autres, comme Coysevox, Tubi, Desjardins, les frères Marsy, Le Gros, Buiette l'aveugle, et même Girardon, qui, sans se hausser jusqu'à lui, méritaient cependant quelques égards.

Vainement Mansart lui conseilla de plier. Puget s'y refusa et s'en retourna, de ce douloureux calvaire, en abandonnant derrière lui tous ses rêves. Son haut-relief d'*Alexandre et Diogène*, où le jeune conquérant macédonien se rencontre, méprisant et superbe, avec le philosophe cynique, demi-nu dans son tonneau, lui avait été acheté, peu avant, sur l'intervention de Le Nôtre. Terminé en 1688, cet ouvrage fut le dernier de Puget qui parvint à Versailles et fut placé dans le vestibule du rez-de-chaussée de la chapelle.

Sous le Directoire, tant pour les soustraire à l'intempérie des saisons (car le ciel de France n'est pas clément aux marbres comme celui de Grèce et d'Italie) que pour les protéger contre l'insulte toujours possible d'un butor, le *Milon de Croton*e et l'*Andromède* furent abrités dans le château. En 1850, on les transporta au Louvre, et le *Diogène* suivit la même route. Si bien que, par une anomalie que l'on peut, sans exagération, qualifier de monstrueuse, Versailles, qui n'en eut jamais grand'chose, ne possède rien aujourd'hui du plus magnifique sculpteur du siècle de Louis XIV, le seul dont il soit permis de dire qu'il eut vraiment du génie.

Bien maigre d'ailleurs — aussi maigre que superbe — est le legs de Puget à la France. Tout aboutissait alors à la Cour, tout en rayonnait. Puget souffrit toute sa vie de sa disgrâce auprès des puissants du jour. Son échec à Versailles acheva d'étouffer sa force inassouvie de produire. Un nom est venu, de lui-même, s'inscrire tout à l'heure sous notre plume, en face du sien, celui de Rodin. Non seulement la ressemblance du caractère des deux hommes est frappante, mais bien des points communs se retrouvent dans leurs deux génies. Non content de reproduire, par leur ciseau, des formes extérieures, ils ont médité l'un et l'autre de mettre une âme dans le marbre, de donner une vibration morale à la chair des statues. De même que le *Penseur* de Rodin n'est pas le vague philosophe accoudé, paisible, en face de sa table de travail ou devant quelque inconsistante humanité, mais un être qui se tord, dont tous les muscles se tendent sous le bouillonnement ardent de son cerveau et dans l'enfantement douloureux de la pensée, de même aussi les Cariatides de Toulon, de Puget, ne sont plus de simples figures conventionnelles, placées là pour le seul ornement. Ces torsos de pierre, qui supportent sur leurs puissantes épaules

la lourde corniche d'un balcon, peinent et geignent, courbés sous l'effort. Ils sont les damnés de quelque cycle de l'Enfer, les forçats maudits pour l'éternité, qui ne pourront jamais se relever et n'ont pas le droit de fléchir.

La comparaison serait curieuse à établir entre les deux illustres sculpteurs, mais nous entraînerait trop loin. Du sort différent qui leur fut fait, dans le siècle et parmi l'ambiance où ils vécurent, nous concluons seulement que la démocratie fut plus clémentine à Rodin que la royauté à Puget. Elle laissa croître l'un et l'honora jusqu'à le faire entrer, sitôt sa mort, dans la postérité, tandis que l'autre ne retira que déboires de son contact avec les maîtres du jour. Là, comme en bien des choses, gardons-nous des idées toutes faites et des généralités commodes. L'incompréhension de Puget et sa détresse ne sont pas le seul drame de l'art que connut Versailles et l'on sait que, sous Louis XV, le peintre François Le Moine, après s'être exténué le corps et l'esprit à exécuter l'énorme plafond du Salon d'Hercule, se tua d'un coup d'épée, la somme qu'il avait reçue en payement de son labeur étant insuffisante à payer seulement les couleurs dont il s'était servi.

IDÉE ANGLAISE DE L'EUROPE

*Un article de CLUTTON-BROCK, dans le Times, mai 1915,
non traduit encore en français.*

L'Europe, avec tout ce qui vaut que l'on combatte pour elle, date des Grecs ; et lorsqu'ils s'unirent tous pour lutter contre les Perses, c'est l'Europe de l'avenir qu'ils défendaient. Car c'est la gloire de l'Europe de vivre toujours dans l'avenir, d'espérer, d'avoir confiance, d'oser pour l'avenir et de ne jamais se satisfaire du présent. Par les Grecs, cette Europe fut léguée aux Romains, qui en l'élargissant l'affaiblirent ; car ils croyaient que dans leur Empire s'accomplissait sa destinée ; elle devint ainsi une chose usée et vieillie pour laquelle les hommes ne voulurent plus combattre. Puis, l'Empire périt, et après lui l'Europe fut bien près de périr aussi, mais, pendant tous les siècles de ténèbres, les peuples luttèrent pour elle contre les Tartares, les Sarrasins et les barbares venus du Nord, sauvant quelque chose, ils savaient à peine quoi, pour l'avenir. Alors, au moyen âge, après cette lutte pour la vie, l'idée de l'Europe devint si forte que les hommes en oublièrent presque leurs pays propres. Derrière toutes leurs querelles, persistait toujours le sentiment de l'Europe et de la chrétienté, et, envers elles, un devoir commun qu'aucun chef n'essaya de nier, alors même qu'il ne s'y rangea point. Il y eut un grand art chrétien, le gothique, un langage commun hérité de Rome, et personne ne parlait d'une culture ou d'un art national. Mais, quoiqu'un « Saint Empire Romain » symbolisât l'unité rêvée de l'Europe, on était bien résolu peut-être inconsciemment à ne pas laisser se constituer un autre Empire Romain. L'Europe devait être une confédération d'États libres, tous frères dans la chrétienté. L'idée de nation sortit des menaces faites à cette liberté et elle s'agrégea à l'idée d'Europe. Un Empire aurait mis fin à l'espoir de l'Europe comme l'avait déjà fait un Empire.

Cet espoir était, il est encore, que les nations puissent garder leur liberté, leur caractère propre, et leurs propres vertus, tout en oubliant leurs haines dans la fraternité européenne, et dans le sentiment du devoir que leur crée cette fraternité.

Aussi, lorsqu'aujourd'hui des Européens sont, contre leur volonté, dominés par un autre peuple, cette fraternité subit une offense ; et le sentiment de nationalité est devenu si fort qu'il menace même cette conception

de l'Europe, que son but était de maintenir. Dans le monde moderne, les nations se sont appliquées à considérer leur nationalité comme le trésor qu'il faut conserver avant tout, et nous sommes nous-mêmes tombés dans cette erreur. Nous nous étions mis à parler, il y a quelques années, de « notre race anglo-saxonne » comme de quelque chose hors de l'Europe et supérieur à l'Europe. Nous nous efforcions de croire que tout nous venait de cette race, et nous nous opposions aux peuples latins décadents, rêvant que les Anglo-Saxons allaient représenter dans l'avenir tout ce qu'avait représenté la vieille Europe dans le passé.

C'était de notre part ignorance, vulgarité, provincialisme. Mais nous sommes maintenant guéris de cette folie par une nation qui nous montre ce qui peut en sortir. De nouveau, la guerre a fait de nous des Européens, et nous luttons pour l'Europe contre un peuple qui a repris à son compte notre erreur beaucoup plus résolument que nous ne la commimes jamais.

La lutte contre Napoléon, pour la protection de l'Allemagne, a fait déborder chez les Allemands un sentiment outreucidant de leur propre nationalité, tel qu'ils en ont oublié l'Europe, et c'est ce qui, plus que n'importe quelle vaste ambition impérialiste, est la cause de leur conduite actuelle. Pendant cent ans, toutes leurs paroles, leurs pensées et leurs rêves sont allés à l'Allemagne plutôt qu'à l'Europe ; à leurs yeux, la grande division de l'humanité a été celle qui sépare les Allemands des autres peuples ; toutes leurs vertus et tous leurs exploits leur ont paru allemands plutôt qu'européens. Et ainsi, maintenant que nous luttons contre eux, ils nous haïssent plus que leurs autres ennemis, car ils nous considèrent comme des Germains ou des demi-Germains, et, par suite, comme des traîtres envers cette sainte Germanie qui a pris pour eux la place de l'Europe. Ils ont exagéré en eux tout ce qui est allemand, comme si cela devait être bon parce que c'est allemand, et ils adressent un appel aux races qui leur sont parentes, comme si leur sang germanique devait aussi leur faire oublier l'Europe pour la Germanie.

Dans toute leur pensée politique, il n'y a plus d'Europe, mais seulement, entre Germains et Slaves, ou Germains et Latins, un conflit dans lequel l'Allemagne est le champion de l'avenir du monde.

C'est, pour ainsi dire, une *hérésie* au sein de l'Église d'Europe : les Allemands seuls détiennent la vérité, et, parce qu'ils la détiennent, ils ont le droit de se conduire envers l'Europe comme si elle n'existait pas, et de dresser à la place de l'Europe l'Allemagne.

Et ainsi l'effort allemand vers la suprématie n'est semblable à aucun des efforts tentés précédemment : la liberté de l'Europe a été autrefois menacée, mais par des Césars, des individualités comme Louis XIV ou Napoléon qui fascinaient leurs sujets, par le rayonnement de leur gloire. Aujourd'hui,

c'est tout un peuple fasciné par soi-même qui s'insurge à la fois contre l'idée d'une Europe et contre la liberté de l'Europe ; un peuple pour qui rien n'est au-dessus de la nationalité, qui bâtit à sa façon et pour soi seul la loi internationale, et pour qui aucune revendication morale, extérieure à lui, n'est légitime. C'est cela : ce n'est point une méchanceté de nature qui leur fait enfreindre la loi de l'Europe. Nous ne pouvons pas comprendre l'état d'esprit des Allemands, avec sa force morale et sa perversion morale, à moins de nous rendre compte qu'ils combattent maintenant pour l'Allemagne comme les Européens des siècles de ténèbres combattaient pour l'Europe, et, à leurs yeux, tout ce qui est bon dans le monde dépend de la victoire de l'Allemagne. Autrefois, les guerres des peuples européens étaient régies par une loi européenne que l'on enfreignait sans la méconnaître. Mais, pour les Allemands, cette guerre n'est qu'une guerre allemande, qui doit se faire suivant les lois allemandes. Ils nous regardent comme des « hors la loi » parce que, ou nous ne sommes pas des Germains, ou nous avons trahi la loi germanique. Eux, les Teutons, luttent contre les Slaves barbares, honteusement secourus par les Latins dégénérés et vindicatifs, et par nous, les demi-Germains renégats, qui soutenons la cause des Slaves contre celle de la civilisation, uniquement par envie et par haine de la lumière.

Aussi, sommes-nous tous unis contre l'Allemagne, parce que, si elle était victorieuse, il n'y aurait plus d'Europe, il n'y aurait à sa place qu'une triomphante Allemagne, nous gouvernant pour notre propre bien, et remplaçant pour nous la promesse de l'Europe par une réalisation de la Germanie. Ce danger nous a obligés à voir que nous n'étions pas des Anglo-Saxons, mais des Européens, et notre parenté avec les Allemands ne compte pas pour nous, au prix de notre héritage d'Européens et de nos espoirs d'Européens.

Nous avons, bien entendu, un intérêt personnel dans notre guerre. L'Angleterre ne veut pas être la vassale de l'Allemagne, sa parente pauvre, après qu'elle aura pris la place de la vieille Europe ; mais la défense de notre intérêt s'est dépouillée d'égoïsme en assumant une cause plus haute ; et maintenant nous pensons à l'Europe plus qu'à nous-mêmes.

Nous ne connaissons pas ce *sentiment de l'Europe* quand nous combattons Napoléon. Nos vaisseaux étaient alors les murailles de bois de l'Angleterre, et c'est entre la France et nous que le combat se livrait. Maintenant les antagonistes ne sont pas l'Angleterre et l'Allemagne, mais l'Europe et l'Allemagne, et notre flotte est l'instrument de l'Europe ; ce dont nous nous sentons fiers en tant qu'Européens.

Cette différence sépare les Allemands des alliés : eux combattent pour ce qu'ils sont, tandis que nous combattons pour l'Europe que nous rêvons.

Leur *idée nationale* ne comporte ni espoir, ni foi, ni risque. Ce qu'ils sont les satisfait ; ils sont sauvés et veulent seulement nous imposer leur salut. Mais nous savons que nous ne sommes pas sauvés, qu'il n'y a pas de peuple élu ; qu'il y a seulement un bel espoir pour chaque peuple, s'il acquiert une conscience plus nette de ce qui est de la communauté, s'il communique plus intimement, s'il désire plus fortement s'assimiler quelque chose des vertus de tous les autres. Il faut défendre la nationalité, comme la vie, si elle est attaquée ; mais non point l'adorer pour sa puissance. Lorsqu'elle n'est pas menacée, alors, nous pouvons cesser de la canoniser ; nous pouvons concevoir une Europe qui la dépassera.

Ainsi le but essentiel de la guerre, après que nous aurons assuré l'avenir de l'Europe, ce sera de rendre à nouveau l'Allemagne européenne. Car, par sa situation et son passé, elle fait partie de l'Europe, et elle a contribué pour une riche part à constituer l'héritage européen. Aussi ne peut-elle pas être bannie, et si elle le pouvait, l'Europe perdrait quelque chose d'elle-même. L'Allemagne dit maintenant qu'il n'y a pas d'Europe, mais seulement l'Allemagne et ses ennemis. A nous de la convaincre par notre victoire, et par l'usage que nous en ferons, que l'Europe existe encore, et c'est parce qu'elle existe que l'Allemagne ne sera pas traitée comme elle traite aujourd'hui la Belgique, et comme elle nous traiterait tous, si, par son triomphe, elle détruisait l'Europe. Napoléon a tenté d'asservir l'Allemagne ; c'est de là qu'est sortie l'Allemagne d'aujourd'hui, si infatuée d'elle-même qu'elle a oublié l'Europe. Nous ne la ferons pas s'oublier elle-même et prendre conscience de ce qu'est l'Europe si nous suivons son exemple. Elle est docile par nature, et prête à apprendre de quiconque assume avec autorité la tâche de l'instruire. Si, avec l'autorité de la victoire, nous essayons de lui apprendre les leçons qu'elle a oubliées, elle les apprendra probablement mieux que si nous la traitons de paria parmi les nations. La conduite de l'Europe doit être digne de l'Europe si l'on veut qu'à nouveau l'Allemagne reconnaisse l'existence de l'Europe.

Mais, en attendant, nous combattons pour l'Europe contre une Allemagne encore sûre qu'elle ne peut pas être vaincue, et toutes les fois que nous décourageons, toutes les fois que notre cœur défaille à la pensée de ceux des nôtres qui sont morts et de ceux qui doivent encore mourir, il faut nous répéter que c'est pour l'Europe que nous luttons, que notre sacrifice est offert pour ce qui doit être, et parce que le grain en sera récolté dans l'avenir, il n'importe de quel prix nous l'aurons payé.

(Traduit du *Supplément littéraire* du TIMES, 6 mai 1915.)

Pour les articles non signés :

Le Directeur-gérant, P. DESJARDINS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



SOMMAIRE

COURRIER DE FRANCE.

I. Connaissance de la France passée

<i>La religion de Molière</i>	Daniel MORNET
<i>L'idéal français dans la littérature, X</i>	Gustave LANSON
<i>Notre histoire coloniale</i>	Henri BUSSON

II. Enquête sur la France actuelle

<i>Y a-t-il un militarisme français !</i>	Pierre CONARD
<i>La situation financière et l'effort fiscal de la France</i>	Bertrand NOGARO

CHRONIQUES.

<i>Vie paysanne</i>	Émile GUILLAUMIN
<i>Travail scientifique et industriel</i>	L. HOULLEVIGUE
<i>Chronique des lettres contemporaines</i>	J. ERNEST-CHARLES
<i>Vie politique</i>	G. GUY-GRAND

III. Documents et correspondance

<i>Pierre Puget et Versailles</i>	Paul GRUYER
<i>Une idée anglaise de l'Europe</i>	CLUTTON-BROCK